

Mars 2025



**Communication
sur
l'Engagement pour
le Global Compact des Nations Unies
(COE)**

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



Ceci est notre **Communication sur Engagement** sur la mise en œuvre des dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

Sommaire

Déclaration de la Déléguée Générale de Soutien Continu au Global Compact	02
I. Présentation du Conseil Bancaire et Financier	03
II. Les Actions stratégiques	09
III. Pilier Environnemental	15
IV . Pilier Social	69
V. Le CBF, catalyseur de partenariats stratégiques pour une finance durable et inclusive	102



Déclaration de la Déléguée Générale de Soutien Continu au Global Compact



Le **Conseil Bancaire et Financier (CBF)** réaffirme avec conviction son engagement envers les **dix principes du Global Compact** des Nations Unies, portant sur le respect des **droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption**.

Face aux défis grandissants auxquels nos institutions financières membres du CBF sont confrontées, nous réitérons notre responsabilité et notre volonté d'être un **acteur clé au service du bien commun**. Cet engagement se traduit par une démarche structurée et proactive, plaçant le secteur bancaire et financier au cœur des aspirations de ses membres et de la société, sous la vision : « **Ensemble pour une finance responsable et à impact, au service d'une transition juste et d'une croissance durable**. ».

Au-delà des déclarations d'intention, nous avons fait **le choix de l'action**, consolidant notre rôle de **référence nationale en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**. Cette dynamique s'est intensifiée en **2023 et 2024**, marquées par des initiatives et des projets structurants visant à **favoriser une finance durable et inclusive**.

Notre engagement repose sur les trois piliers du **développement durable** :

- ✓ **Économique** : Renforcer l'**inclusion financière** des particuliers et des entreprises, en facilitant l'accès aux financements responsables et adaptés aux besoins de l'économie réelle.
- ✓ **Environnemental** : Promouvoir le **financement vert et durable**, en intégrant des critères ESG et en maîtrisant les risques physiques et les risques de transition liés aux enjeux climatiques et environnementaux.
- ✓ **Social** : Lutter contre la **pauvreté et les inégalités**, en soutenant des initiatives solidaires et en renforçant l'engagement sociétal du secteur bancaire et financier.

La **RSE est désormais au cœur de notre mission et de nos valeurs**, guidant nos actions et nos décisions stratégiques. À travers cette démarche, nous avons mis en place plusieurs **projets**, et nous nous engageons à **partager régulièrement nos avancées** avec nos parties prenantes via nos principaux canaux de communication.

Enfin, nous **remercions chaleureusement nos membres et partenaires**, dont l'engagement et la collaboration précieuse permettent de concrétiser notre vision d'un **secteur bancaire et financier responsable et tourné vers l'avenir**.

Sonia SAHLI
Déléguée Générale
du Conseil Bancaire et Financier

I. Présentation du Conseil Bancaire et Financier :

1. Mission :

Le Conseil Bancaire et Financier est un acteur principal de la mise en œuvre d'une politique active d'informations destinées à mieux faire connaître la profession bancaire et financière.

- ▶ Le CBF œuvre pour promouvoir le secteur bancaire et financier et le hisser au niveau des normes et standards internationaux en matière de qualité de service et ce, dans le respect des règles prudentielles et de gouvernance.
- ▶ Il représente la profession auprès des pouvoirs publics tunisiens et joue le rôle de concertation et d'intermédiaire entre ces membres et ces pouvoirs publics pour toutes les questions intéressant l'exercice de la profession.
- ▶ Il œuvre pour Etablir et développer des rapports réguliers de communication entre ses membres, de manière à faciliter l'examen de toutes questions se rattachant à la profession, en vue de rendre l'activité bancaire et financière plus compétitive et rentable.
- ▶ Le CBF organise la médiation entre ses membres en vue de la résolution à l'amiable des conflits.
- ▶ Il est acteur patronal du dialogue social, il assure la promotion des conditions sociales et veille à développer de bonnes relations de travail dans les banques et établissements financiers. A ces fins le Conseil Bancaire et Financier mène au nom de la profession les négociations avec les organisations syndicales.
- ▶ Il défend les intérêts de ses membres et il est même habilité à intervenir en justice lorsqu'elle estime que ces intérêts sont mis en jeu.

2. Membres :

Le CBF compte actuellement **42** membres en tous. Il comporte **22** banques universelles, **8** établissements de leasing, **3** banques offshores, **2** banques d'affaires, **2** sociétés de factoring, et **5** Etablissements de paiement.

Banques (22)

- AMEN BANK (AB)
- BANK ABC
- ARAB TUNISIAN BANK (ATB)
- BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE (ATTIJARI BANK)
- BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BFPME)
- BH BANK
- BANQUE DE TUNISIE (BT)
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS (BTE)
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE (BIAT)
- BNA BANK

- BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ (BTS)
- BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE (BTK)
- BANQUE TUNISO-LIBYENNE (BTL)
- BANQUE ZITOUNA
- UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI)
- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)
- AL BARAKA BANK TUNISIA
- CITIBANK
- SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB)
- TUNISIAN SAUDI BANK (TSB)
- QATAR NATIONAL BANK (QNB)
- WIFAK INTERNATIONAL BANK (WIB)

Etablissements de leasing (8)

- BTK LEASING
- ARAB TUNISIAN LEASE (ATL)
- ATTIJARI LEASING
- BEST LEASE
- COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING (CIL)
- HANNIBAL LEASE (HL)
- BH LEASING
- TUNISIE LEASING ETFACTORING (TLF)

Etablissements de Factoring (2)

- UNION DE FACTORING (UNIFACTOR)
- MED FACTOR

Banques d'Affaires (2)

- CAPITAL AFRICAN PARTNERS (CAP BANK)
- INTERNATIONAL MAGHREB MERCHANT BANK (IMMB)

Banques offshores (2)

- NORTH AFRICA INTERNATIONAL BANK (NAIB)
- ALUBAF INTERNATIONAL BANK
- TUNIS INTERNATIONAL BANK

Etablissements de Paiement (5)

- ZITOUNA PAYMENT
- WAFACASH
- PAYVAGO
- ENDA TAO
- VIAMOBILE

3. Le Conseil d'administration :

Le Conseil comprend douze membres élus par l'Assemblée Générale, dont huit représentants des banques et quatre représentants des établissements financiers.

Conseil d'Administration

Président du Conseil

Monsieur Néji GHANDRI

Président du Directoire de l'AMEN BANK

Vice-Présidents

Monsieur Khelifa SEBOUI,

Directeur Général de la Banque Tunisienne de Solidarité

Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI, Président Directeur Général d'Hannibal Lease

Membres

Monsieur Moez HADJ SLIMEN,

Directeur Général de la BIAT

Monsieur Said SEBTI, Directeur Général d'Attijari Bank

Monsieur Rachid Batita, Directeur de la STB BANK

Monsieur Nabil EL MEDANI, Président Directeur Général de Banque Zitouna

Monsieur Said SEBTI, Directeur Général d'Attijari Bank

Monsieur Lotfi Ben Hammouda, Directeur Général de la BH BANK (par intérim)

Monsieur Moez TERZI, Directeur Général d'Attijari Leasing

Monsieur Hichem ZGHAL, Directeur Général de Tunisie Leasing & Factoring

Monsieur Imededdine CHERIF, Président Directeur Général de l'Union de Factoring

Déléguée Générale

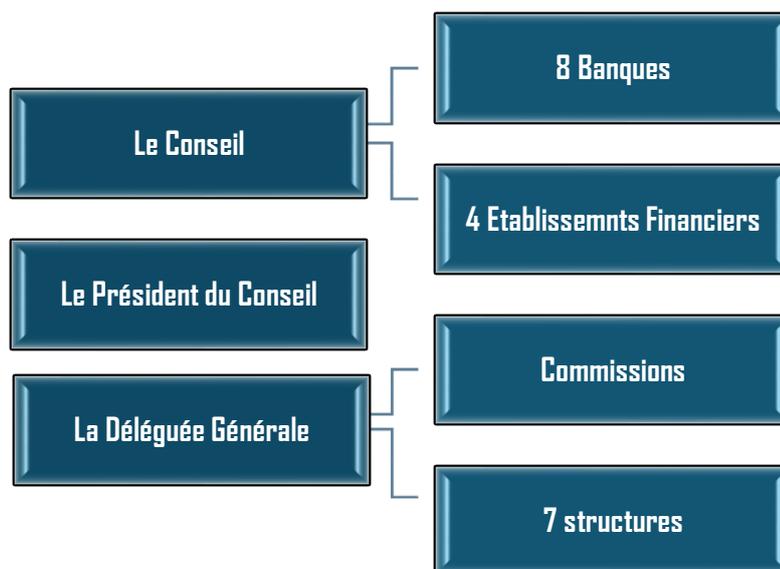
Madame Sonia Sahli

- ▶ Les membres sont élus pour un mandat de deux ans renouvelables.
- ▶ Le Conseil élit, parmi ses membres un Président et deux vice-Présidents dont l'un représente les banques et l'autre les établissements financiers, pour un mandat de deux ans renouvelables une fois. Ils peuvent être réélus après une période de grâce de deux ans. Le Conseil nomme le Délégué Général et le trésorier.

- ▶ Le Conseil examine tous les documents, propositions qui lui sont adressés par les membres et statue sur la suite à leur donner, étudie les demandes d'agrément et de retrait, les transmet avec son avis à la Banque Centrale de Tunisie, évoque les infractions à la réglementation et fixe les projets de budgets.
- ▶ Le Conseil délibère et prend toutes les décisions pour le compte de l'ensemble des membres.

4. L'équipe au service du secteur Bancaire et de l'économie :

a. Au Conseil Bancaire et Financier :



Les commissions du Conseil Bancaire et Financier jouent un rôle clé dans l'analyse et l'élaboration de positions stratégiques sur les grandes questions qui influencent l'économie nationale et le secteur bancaire. Elles travaillent en concertation avec les institutions financières membres du Conseil Bancaire et Financier, les autorités de régulation et les partenaires économiques pour anticiper les évolutions du secteur, proposer des réformes adaptées et accompagner la transformation du paysage financier en Tunisie.

Parmi les principaux sujets traités par les commissions du CBF, on peut citer à titre d'exemple :

◇ **Financement de l'économie et inclusion financière :**

- Promotion de l'accès au financement pour les PME et startups.
- Développement de nouveaux mécanismes de financement (crédits verts, fintech, crowdfunding, etc.).
- Modernisation des outils et infrastructures de paiement.

◇ **Transition énergétique et finance durable :**

- Intégration des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans les stratégies bancaires.

- Financement des projets liés aux énergies renouvelables, la taxonomie et à la décarbonation de l'économie.
 - Développement des nouveaux mécanismes et produits verts et de financements climatiques.
- ◇ **Réglementation et conformité bancaire :**
- Suivi des évolutions réglementaires nationales et internationales.
 - Renforcement des dispositifs de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB/FT).
 - Adaptation aux nouvelles normes prudentielles et aux exigences de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).
- ◇ **Digitalisation et innovation financière :**
- Développement de la banque digitale et des services financiers en ligne.
 - Cybersécurité et protection des données bancaires.
- ◇ **Gestion des risques et stabilité financière :**
- Surveillance et analyse des risques systémiques.
 - Renforcement des stratégies de gestion des risques bancaires (crédit, liquidité, opérationnels, physiques, de transition, etc.).
 - Développement d'outils de résilience pour le secteur financier face aux crises économiques et climatiques.
- ◇ **Marchés financiers et investissements :**
- Promotion de nouvelles solutions d'épargne et d'investissement (fonds d'investissement, obligations vertes, etc.).
 - Accompagnement des banques et des Etablissements Financiers dans le développement de partenariats stratégiques.

En s'appuyant sur ses commissions, le CBF joue un rôle moteur dans l'anticipation des évolutions du secteur bancaire et financier, la structuration de nouvelles opportunités économiques et l'élaboration de recommandations visant à assurer un système bancaire moderne, résilient et inclusif.

b. Académie des Banques et des finances (ABF)

Pour le développement du Capital humain du secteur bancaire et financier



Création de l'Académie des Banques et Finances :

En 2010, le Conseil Bancaire et Financier a créé l'Académie des Banques et Finances « ABF » qui vise à développer le capital humain du secteur bancaire en assurant la Formation Professionnelle bancaire et financière.

L'ABF est une structure de formation professionnelle bancaire et financière, émanant du Conseil Bancaire et Financier, vise à répondre aux besoins des institutions financières et du monde de la Finance en matière de formation des Ressources Humaines, grâce à une offre riche et variée de programmes de formations diplômante, certifiante et continue.

Son profil :

L'ABF dispose d'un matériel et des outils pédagogiques et didactiques à la fine pointe de la technologie et des professionnels des secteurs bancaire et financier ainsi que des universitaires de renommée qui sont mis à disposition pour assurer les meilleures conditions de réussite.

Le personnel de l'Académie des Banques et Finances a comme principale mission d'offrir un encadrement pédagogique de qualité, qui développe toutes les habiletés nécessaires pour former des acteurs engagés et responsables au niveau de leur Institution.

Sa Vision :

Œuvrer pour la promotion de l'Académie et la hisser au rang d'un Pôle d'excellence en matière de formation professionnelle bancaire et financière répondant aux normes et standards internationaux en termes de qualité de services et constituant un point de rayonnement sur l'environnement local et régional.

Lien : <https://www.abf.tn/>

5. Faits Saillants :

a. Election du nouveau Président du CBF

Monsieur Néji GHANDRI, Président du Directoire d'AMEN BANK, est élu nouveau Président du CBF lors de son Conseil d'Administration tenu le 16 mai 2023 succédant ainsi à Monsieur Mohamed AGREBI. Le conseil a également élu Monsieur Khelifa SEBOUI, Directeur Général de la BTS, Vice-Président représentant la section des banques. La section des établissements financiers demeure représentée par le Vice-Président Monsieur Mohamed Hechmi DJILANI, DG d'Hannibal Lease.

b. Nomination d'une Nouvelle Déléguée Générale :

Le 29 avril 2024, à l'issue de sa réunion, le conseil d'administration du Conseil Bancaire et Financier (CBF) a nommé Madame Sonia SAHLI nouvelle déléguée générale.

c. Mobilisation des banques et des établissements financiers aux côtés du Croissant Rouge Tunisien pour la collecte de fonds au profit du peuple palestinien

Les banques et les établissements financiers se sont engagés dans une action communautaire de collecte de fonds, initiée par le CBF en collaboration avec le Croissant Rouge Tunisien, dans un but humanitaire d'exprimer la solidarité du secteur avec le peuple Palestinien et les victimes de GAZA.

d. Solidarité de la profession bancaire et financière avec la Banque Zitouna

Le CBF a exprimé, au nom de toute la communauté bancaire et financière, sa pleine solidarité avec la direction générale et le personnel de la Banque et ce, à la suite du sinistre qui a frappé son siège le 3 mai 2023.

II. Les Actions stratégiques :

A. CBF et PNUD : Un Partenariat Stratégique pour le Financement du Développement Durable et les Ambitions Climatiques de la Tunisie

1. Signature d'un Protocole d'Entente :



Lors d'une rencontre conjointe organisée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Conseil Bancaire et Financier (CBF), plusieurs figures de premier plan étaient présentes, notamment M. Abdallah Dardari, PhD, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, Administrateur Assistant et Directeur du Bureau régional du PNUD pour les États Arabes, ainsi que M. Néji Ghandri, Président du CBF, aux côtés des Directeurs Généraux des Banques et des Etablissements Financiers et des hauts cadres du secteur bancaire et financier tunisien.

Cette rencontre a marqué une étape clé dans le renforcement du partenariat entre le CBF et le PNUD, mettant en avant leur engagement commun en faveur du financement du développement durable et des ambitions climatiques de la Tunisie.

Dans cette optique, le 25 juin 2024, les deux institutions ont officialisé leur collaboration par la signature d'un Protocole d'Entente, visant à approfondir leurs efforts conjoints pour mobiliser des ressources financières, soutenir les initiatives durables et accompagner la transition écologique du pays à travers des mécanismes de financement innovants et adaptés aux enjeux économiques et environnementaux actuels.



Cette collaboration a été initiée en 2022 par une série de formations destinées aux cadres bancaires et aux représentant.e.s d'institutions financières en Tunisie sur les enjeux climatiques et la neutralité carbone. Elle s'est aussi illustrée en 2023 par l'élaboration d'un guide pédagogique sur l'intégration des risques climatiques dans les portefeuilles des institutions financières.



Ce guide, étant le fruit d'un effort conjoint du ministère de l'Environnement, de l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Énergie (ANME), du Conseil Bancaire et Financier (CBF) et du PNUD, contribue à accélérer la transition énergétique, en clarifiant la démarche à entreprendre par les institutions financières pour la mise en place d'une structure dédiée à la finance climat et en facilitant l'identification des risques climatiques dans leurs portefeuilles des projets, notamment à travers un programme de renforcement des capacités.

Le PNUD et le CBF renforcent leur engagement en faveur du financement du développement durable et de la résilience aux changements climatiques en Tunisie, en mettant l'accent sur le rôle crucial du secteur bancaire et financier. Cette collaboration cherche à renforcer un environnement propice à la mobilisation des financements nécessaires pour soutenir la mise en œuvre efficace des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en Tunisie.

Cette collaboration offrira également une opportunité unique pour encourager l'innovation financière, et pour soutenir le développement et l'opérationnalisation de nouveaux outils et mécanismes de financement en faveur du développement durable. En promouvant des pratiques durables dans le secteur bancaire et financier tunisien, cette initiative contribuera de manière significative à l'atteinte des priorités nationales de développement durable.

2. CBF et PNUD : Participation à la consultation élargie pour l'élaboration du Plan stratégique du PNUD 2026-2029

Le 13 novembre 2024, le Conseil Bancaire et Financier a participé à la consultation élargie, qui a été tenue à la Maison Bleue, Lac 1, Tunis, et ce pour discuter l'élaboration du Plan stratégique du PNUD pour la période 2026-2029. La Représentante Résidente adjointe du PNUD a ouvert la session, en remerciant les participants et en présentant le processus de création du plan, avec un rappel des engagements des États membres dans le cadre du Pacte pour l'Avenir. Cette rencontre a permis de soulever plusieurs enjeux majeurs pour le futur développement de la Tunisie.

Synthèse des discussions :

- ▶ **Besoins émergents** : Plusieurs défis non anticipés ont été soulignés, notamment l'impact de la pandémie de COVID-19 qui a exacerbé les vulnérabilités socio-économiques, notamment parmi les jeunes. La jeunesse, exclue des processus décisionnels, éprouve frustration et perte de confiance. Les effets des changements climatiques, bien que reconnus, demandent des réponses adaptées, notamment dans le secteur du bâtiment, qui est énergivore et polluant. De plus, le manque de financement climatique, malgré les engagements internationaux, freine les projets de transition énergétique.
- ▶ **Priorités du PNUD** : La transition énergétique et écologique a été identifiée comme une priorité, en particulier pour promouvoir des énergies renouvelables tout en veillant à une inclusion sociale. L'éducation financière et l'accès au financement pour les jeunes et les communautés marginalisées, ainsi que l'inclusion de la jeunesse dans les processus de développement, sont des thèmes essentiels. Enfin, le renforcement du cadre réglementaire pour la finance durable est jugé nécessaire pour orienter les investissements vers des projets écologiques.

- ▶ **Rôle du PNUD** : Le PNUD est perçu comme un facilitateur essentiel entre le secteur public, privé et la société civile, apportant une expertise stratégique et technique pour soutenir la transition écologique. Il joue un rôle crucial dans l'inclusion sociale, notamment par la promotion de l'engagement des jeunes. De plus, le PNUD pourrait catalyser la finance durable, en créant des plateformes de suivi des actions climatiques et en encourageant des pratiques financières responsables.
- ▶ **Avantages comparatifs du PNUD** : Le PNUD bénéficie d'un réseau international solide, de ressources techniques et d'une capacité à harmoniser les efforts locaux, tout en s'adaptant aux besoins spécifiques de la Tunisie. Sa flexibilité et son engagement envers des projets à long terme lui confèrent une position unique pour contribuer à des transformations durables et inclusives.

En conclusion, cette consultation a permis d'identifier des priorités claires pour le futur plan stratégique du PNUD, axées sur la jeunesse, l'inclusion sociale et la transition écologique. Le PNUD apparaît comme un acteur clé pour répondre aux défis actuels et futurs de la Tunisie, en apportant son expertise, sa capacité de coordination et sa vision globale du développement durable.

B. CBF et Deloitte : Un Partenariat stratégique pour une Étude Approfondie du Secteur Bancaire et Financier :

Dans une démarche proactive et orientée vers l'innovation pour relever les défis actuels, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et le cabinet Deloitte ont signé le 15 décembre 2023 un Mémoire d'Entente (MOU). Cette collaboration stratégique a pour objectif d'entreprendre une analyse approfondie des tendances et perspectives du secteur bancaire et financier.

L'objectif principal de cette étude est de donner une vue d'ensemble du secteur bancaire et financier et de fournir une vision prospective sur son évolution future au cours des prochaines années.

Les objectifs spécifiques de cette étude sont :

- ✓ Réaliser un état des lieux approfondi du secteur Bancaire et financier,
- ✓ Identifier les principaux défis et opportunités pour les Institutions financières,
- ✓ Evaluer les impacts prévisibles sur les modèles économiques des Banques et des Etablissements Financiers,
- ✓ Analyser les tendances et évolutions du secteur bancaire et financier tunisien à horizon des prochaines années.



Cette initiative revêt une importance cruciale en tant qu'outil stratégique visant à garantir la durabilité des financements, la pérennité et la compétitivité des institutions financières dans un contexte en constante évolution. L'objectif principal est d'ajuster les stratégies, d'innover et de répondre de manière proactive aux besoins changeants du marché.

Cette action s'inscrit dans une volonté commune d'adopter des pratiques pour faire face aux enjeux cruciaux de l'écosystème bancaire et financier. La collaboration entre le Conseil Bancaire et Financier et Deloitte vise spécifiquement à favoriser une transformation agile, permettant aux institutions financières de s'ajuster rapidement aux changements du marché.

Cette collaboration stratégique entre les deux institutions vise à stimuler l'innovation dans le secteur bancaire tunisien, en adoptant des pratiques alignées sur les exigences actuelles et futures du paysage financier mondial.

Tout au long de l'année 2024, plusieurs réunions thématiques et de suivi en présentiel et en ligne ont été organisées dans le but de structurer et d'élaborer cette étude. Ces rencontres ont permis de réunir les parties prenantes clés, d'échanger sur les enjeux spécifiques, et de suivre l'avancement du projet et de collecte de données tout en ajustant les orientations selon les besoins identifiés. Elles ont été essentielles pour garantir la pertinence et la rigueur de l'étude tout au long de son développement.

C. Création du Comité permanent RSE :

L'année 2023 a été marquée par la création d'un Comité permanent (Responsabilité Sociale et Environnementale) RSE au sein du Conseil Bancaire et Financier (CBF) à la suite de la réunion interbancaire tenue le 22 septembre 2023. Composé de représentants des banques et sociétés de leasing, ce comité joue un rôle clé en veillant à ce que le secteur bancaire et financier tunisien progresse de manière responsable et durable, en tenant compte des défis économiques et sociaux actuels. Par ses actions, il contribue à promouvoir des pratiques éthiques au sein des institutions financières.



Ce comité joue un rôle important et a pour vocation d'orienter le secteur bancaire et financier vers des pratiques plus responsables, durables et conformes aux attentes des parties prenantes. Son action est déterminante pour assurer la pérennité et le succès à long terme du secteur.

Le comité a élaboré une charte de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) qui formalise l'engagement des Institutions Financières (IFs) dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue des domaines du Développement Durable.

L'élaboration de cette charte répond aux exigences et besoins de nos membres, dans un souci de :

- ▶ Jouer un rôle essentiel dans la gouvernance et la mise en œuvre des politiques en faveur d'une économie durable, équitable et inclusive, et des pratiques liées à la RSE au sein des Institutions Financières,
- ▶ Promouvoir le financement responsable à impact à travers des initiatives et les actions liées à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).
- ▶ Etablir un échange entre eux face à de nouvelles exigences dont elles peuvent protéger leurs actifs et préserver leurs valeurs.

L'objet de la présente charte est de préciser et de définir les attributions, la composition et les règles de fonctionnement du comité permanent RSE qui a pour mission de :

- ▶ Faciliter le dialogue entre les acteurs et rehausser la qualité des services bancaires aux normes et standards internationaux.
- ▶ Intégrer les principes de durabilité, d'éthique et de responsabilité Environnementale et sociale dans la vision et la mission du secteur.
- ▶ Promouvoir la consolidation des initiatives communes d'ordre national, le lobbying positif pour mobiliser les acteurs publics et privés, et la création d'un environnement propice à une économie durable.
- ▶ Assurer le suivi des progrès, la recommandation de changements ou d'améliorations, et la communication des initiatives RSE aux parties prenantes.

Les prochaines étapes :

La signature de charte RSE & définir un plan d'action de ce comité.

III. Pilier Environnemental :

A. Intégration des critères ESG

1. Programme IESG Tunisie (Integrated Environment, Social and Governance)

La conférence de lancement du Programme IESG Tunisie (Integrated Environment, Social and Governance), de la Société Financière Internationale-Groupe de la Banque Mondiale en collaboration avec le Conseil Bancaire et Financier, a eu lieu le 23 février 2023 à Tunis. Ce Programme intégré ESG, qui est financé par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) de la Confédération Suisse, vise à promouvoir et renforcer les standards et meilleures pratiques ESG dans des secteurs stratégiques en Tunisie, notamment le secteur bancaire et financier, l'industrie agro-alimentaire et le secteur de l'industrie manufacturière.

Le lancement du Programme IESG en Tunisie représente une étape significative vers une finance plus durable, en alignant les investissements sur des pratiques responsables qui favorisent la protection de l'environnement et le bien-être social.



Les trois axes d'intervention de ce programme, dont la durée s'étale du février 2023 au juin 2026, sont les suivantes :

- ▶ **Composante I** : Améliorer le cadre règlementaire en matière d'ESG et renforcer les capacités institutionnelles des régulateurs,
- ▶ **Composante II** : Renforcer les capacités des partenaires et intermédiaires de marché en Tunisie afin de développer l'offre locale en matière de conseil, formations et services ESG,
- ▶ **Composante III** : Accompagner les entreprises dans leurs efforts d'amélioration des pratiques ESG.

La coopération avec le Conseil est à travers la deuxième composante de ce programme qui se traduit par l'organisation des actions de formations à nos Banques et Etablissements Financiers en matière de gouvernance bancaire, la gestion des risques E&S (Environnementaux et Sociaux), du reporting ESG, les risques climatiques, la gouvernance climatique, divulgation...etc.



Le Conseil a participé à la deuxième table ronde de cette journée, centrée sur le facteur de création de valeur dans le secteur bancaire et financier. Lors de cette intervention, nous avons mis en avant l'importance des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) pour les institutions financières et le rôle crucial du Conseil Bancaire et Financier dans le projet ESG pour ses membres. Plusieurs aspects clés ont été abordés, tels que l'adoption des risques environnementaux et sociaux (E&S), le soutien aux banques dans l'intégration de ces critères, la mesure et l'évaluation des risques par le secteur, ainsi que le choix du référentiel de reporting le plus approprié.

Cette table ronde a permis de souligner l'engagement du Conseil Bancaire et Financier envers la durabilité et la responsabilité sociale, tout en renforçant les pratiques ESG au sein du secteur bancaire et financier.

2. CBF et le IFC Officiellement partenaires pour l'intégration des critères ESG dans le Secteur bancaire et financier :

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et la Société financière internationale (IFC), membre du Groupe de la Banque mondiale et la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents, ont signé le 19 février 2024 un accord de coopération visant à promouvoir l'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le secteur bancaire et financier.



La cérémonie a été marquée par la présence de hauts responsables des deux institutions concernées, témoignant de l'importance de l'événement et de l'engagement de chaque partie. En outre, cette occasion a été rehaussée par la présence de Son Excellence M. Josef Renggli, Ambassadeur de Suisse en Tunisie, qui a apporté son soutien et souligné la coopération bilatérale entre la Suisse et la Tunisie.



Cette cérémonie marque le début d'une collaboration stratégique entre le CBF et IFC pour renforcer la durabilité et la responsabilité dans le secteur bancaire et financier. Les deux organisations s'engagent à travailler ensemble suivant un plan d'action pour intégrer de manière proactive les critères ESG dans les politiques et pratiques financières des banques et des Etablissements financiers.

Cet accord s'inscrit dans le cadre d'un programme lancé par IFC en février 2023, en partenariat avec le Secrétariat d'État Suisse à l'Economie (SECO), afin d'encourager l'adoption des pratiques ESG par le secteur privé tunisien. Il marque une avancée significative dans la promotion d'une finance responsable et durable en Tunisie, soulignant l'importance croissante des critères ESG dans le secteur financier à l'échelle nationale.

L'objectif du Programme Intégré Environnemental, Social et Gouvernance (iESG) de l'IFC est de soutenir sa stratégie en Tunisie visant à faciliter les investissements, et ceci à travers une meilleure adoption de bonnes pratiques ESG.

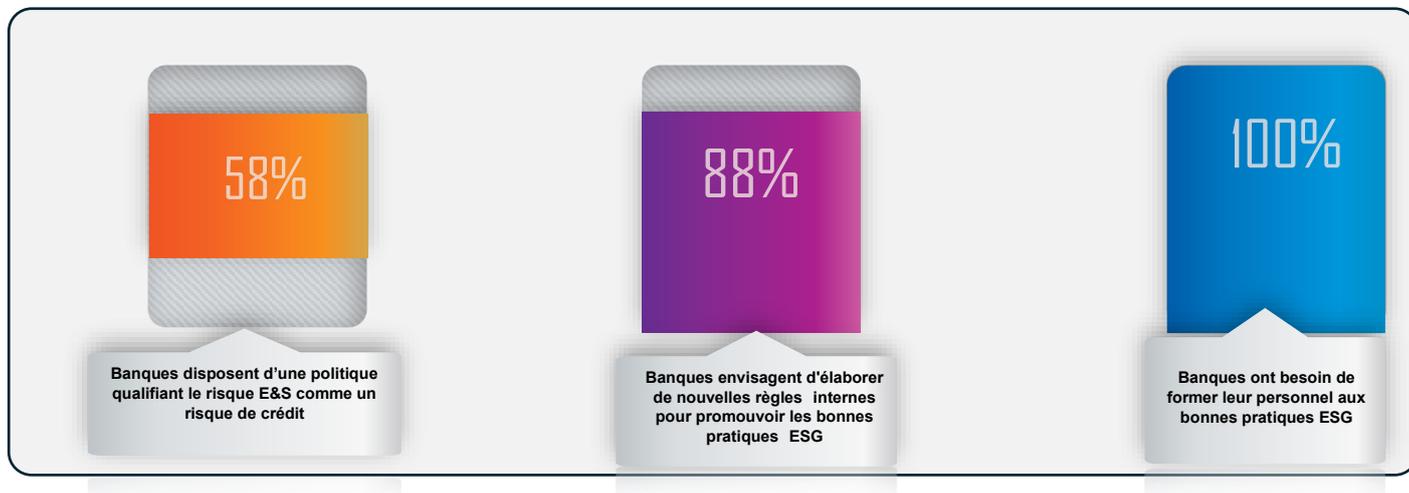
3. Lancement de l'enquête :

Afin de mieux connaître les pratiques ESG actuelles et les enjeux auxquels font face les banques tunisiennes, en janvier 2024, l'IFC et le CBF ont réalisé une enquête de référence auprès des banques et ce pour mieux :

- Évaluer le niveau de maturité des pratiques ESG au sein des banques tunisiennes,
- Identifier les principales forces et faiblesses en matière d'ESG,
- Déterminer les priorités d'action pour le développement des pratiques ESG.

Avec un total de **17** banques qui ont participé à cette enquête, représentant ainsi un taux de réponse de **77,3%**.

4. Résultats de l'enquête :



5. Recommandations de l'enquête :

L'enquête révèle une prise de conscience croissante des enjeux ESG au sein du secteur bancaire tunisien où le niveau d'adoption des pratiques ESG reste encore faible.

Pour relever les défis et accélérer la transition vers une finance durable, il est nécessaire de :

- ▶ Développer et mettre en œuvre des politiques et procédures de gestion des risques E&S pour toutes les activités de financement et de crédit,
- ▶ Encourager la publication de rapports de performance ESG conformes aux meilleures pratiques internationales,
- ▶ Renforcer les capacités institutionnelles des banques en matière de gestion des risques E&S, de reporting ESG et de gouvernance bancaire à travers des formations et des programmes de développement de compétences du personnel.

6. Plan d'action :

Les actions proposées dans le cadre de ce partenariat entre le CBF et l'IFC à travers le programme iESG, qui se déroulera de février 2023 à juin 2026 :

a. Sensibilisation en matière d'ESG :

L'organisation des Ateliers et conférences sur différents aspects ESG.

b. Formations sur les systèmes de gestion ESG

✚ 1^{er} Cycle :

Programme de formation visant à renforcer les capacités des banques en matière de mise en place de systèmes de gestion environnementale et sociale (SGES) / et de systèmes de gestion des risques environnementaux et sociaux (ESRM).

✚ 2ème Cycle

Programme de formation pour renforcer les pratiques ESG des banques. Ce programme sera conçu pour les banques qui ont atteint un niveau avancé dans la mise en œuvre de leurs systèmes de gestion environnementale et sociale (ESRM) en leur apportant un soutien approfondi dans la mise en œuvre de leurs plans d'action.

c. Formations en gouvernance bancaire

L'organisation des sessions de formation selon l'intérêt et les besoins des banques.



7. Impact attendu :

La conclusion de cet accord de coopération entre l'IFC et le CBF marque une étape significative dans le renforcement de la collaboration, ce qui permettra :

- ▶ L'amélioration de la performance des banques tunisiennes,
- ▶ Une meilleure gestion des risques environnementaux et sociaux par les banques,
- ▶ Le renforcement de la réputation des banques tunisiennes.
- ▶ La Promotion de la transparence et la divulgation des informations ESG.
- ▶ Le renforcement des bonnes pratiques de gouvernance d'Entreprises.

8. Une 1^{ère} session de formation sur l'intégration des risques environnementaux et sociaux pour les banques en novembre 2024 :



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF), en partenariat avec l'IFC, Groupe Banque Mondiale, a organisé du 19 au 22 novembre 2024, une formation exclusive sur l'intégration des risques environnementaux et sociaux (E&S) dédiée aux banques.



Les thématiques abordées sont :

- ▶ Comprendre les risques E&S et les opportunités pour les banques,
- ▶ Développement et mise en œuvre d'un Système de Gestion Environnemental et Social (SGES), Reporting de durabilité,
- ▶ Études de cas pratiques.



Cette formation est animée par les experts ESG de l'IFC, offrant aux participants une occasion unique d'acquérir des compétences essentielles pour intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans leurs stratégies.

B. Mise en œuvre de la CDN en Tunisie

1. Programme "d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la CDN en Tunisie :

b. Les risques Climatique

Le changement climatique, en tant que risque majeur pour l'économie et le secteur bancaire et financier, menace la stabilité financière globale. Dans le contexte du programme "d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la CDN en Tunisie", les institutions financières ont bénéficié des formations visant à les sensibiliser aux enjeux climatiques et à les aider à s'adapter à une économie sobre en carbone.

Ces formations ont permis :

- ▶ Une meilleure compréhension des risques climatiques et des stratégies pour les gérer, afin de réduire l'exposition financière.
- ▶ L'intégration des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans la gestion des risques, favorisant ainsi une gestion plus responsable.
- ▶ La conformité aux réglementations de durabilité et de transparence, notamment en matière de divulgation des informations liées au climat.
- ▶ L'intégration de la durabilité dans les activités bancaires, encourageant des investissements plus responsables et une gestion des actifs prenant en compte les risques climatiques.
- ▶ L'identification de nouvelles opportunités d'affaires liées à la transition énergétique, telles que le financement de projets d'énergies renouvelables (ER) & d'efficacité énergétique (EE).
- ▶ L'alignement des activités bancaires avec les objectifs de la CDN, soutenant ainsi les initiatives nationales liées à l'environnement.
- ▶ L'amélioration de la réputation et de l'image de marque des institutions financières grâce à leur engagement dans des pratiques financières durables.

C'est grâce à la montée en compétences à travers ce programme et d'autres actions menées conjointement avec le ministère de l'Environnement et l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Energie (ANME) que les institutions financières ont développé des produits verts, d'EE, ER, bâtiments écologiques.

c. Le guide pédagogique :

En plus des actions de formation organisées dans le cadre de ce programme de soutien aux institutions financières, le **guide pédagogique** sur l'intégration des risques climatiques dans les portefeuilles financiers, présenté lors de la cérémonie de clôture du programme le 19 décembre 2023, représente un résultat concret et significatif de cette collaboration.

La mission avec le Conseil Bancaire et Financier a inclus sur :

- ▶ Une étude de cas visant à élaborer une feuille de route pour une contribution opérationnelle à la mise en œuvre de la CDN,
- ▶ Lancement d'une enquête auprès des institutions financières,
- ▶ L'élaboration d'un guide pédagogique sur l'intégration des risques climatiques dans les portefeuilles des projets des institutions financières.



L'objectif du guide est de proposer une feuille de route détaillée pour l'intégration efficace des risques climatiques dans les portefeuilles des institutions financières. Il fournit des directives claires et pratiques pour aider les institutions à évaluer, comprendre et gérer les risques liés au climat. En renforçant leur capacité à anticiper et à répondre aux défis climatiques, ce guide contribuera à accroître la résilience des institutions financières tout en soutenant leur engagement envers une gestion responsable et durable.

L'intégration des risques climatiques implique plusieurs étapes concrètes, notamment :

- ▶ Identification des Risques de transition et physiques pour la Tunisie

- ▶ Mise en Place d'une Gouvernance Climat : Établir une structure de gouvernance dédiée à la gestion des risques climatiques.
- ▶ Formation des Équipes sur le Climat : Fournir une formation aux équipes pour renforcer leur compréhension des enjeux climatiques et des meilleures pratiques.
- ▶ Calculer les métriques des Risques de Transition & les risques physiques
- ▶ Mettre en place un plan d'action pour les risques de transition & les risques Physiques:
- ▶ Communiquer et Reporter sur le Climat : Élaborer des mécanismes de communication et de reporting transparents concernant les actions prises et les résultats obtenus.

d. En résultat de ce programme :

Les résultats de ce programme sont les suivants :

- **Participation des Institutions Financières** : Un total de **25** institutions financières ont pris part aux ateliers de formation organisés dans le cadre du programme.
- **Bénéficiaires de la Formation** : Parmi les **204** personnes ayant bénéficié de cet accompagnement, **115** étaient des professionnels du secteur bancaire et financier, représentant ainsi **56,4%** des participants. Cela démontre une implication significative des acteurs clés du secteur.
- **Participation Féminine** : Le programme a enregistré un taux de participation des femmes dans le secteur bancaire et financier de **53,9%**, soulignant un engagement notable vers l'inclusion et la diversité dans les formations proposées.

Ces résultats illustrent l'impact positif du programme sur le renforcement des capacités des institutions financières, en mettant particulièrement l'accent sur l'intégration des risques climatiques dans leurs pratiques.

2. Projet « Appui à la mise en place d'un écosystème propice au financement des investissements dans la NDC Tunisienne » :

Dans le cadre du projet « Appui à la mise en place d'un écosystème propice au financement des investissements dans la NDC Tunisienne », le Conseil Bancaire et Financier et le Ministère de l'environnement avec l'appui PNUD ont coorganisé en 2024 à Tunis des ateliers sur le « Renforcement de la gouvernance climatique dans le secteur bancaire & financier et l'établissement d'une taxonomie durable pour accélérer la mise en œuvre de la CDN en Tunisie ».



Les ateliers ont réuni les cadres représentants des ministères, des institutions financières et des principaux acteurs et parties prenantes concernés par la finance durable et la gouvernance climatique.

Ce projet, visant à renforcer la gouvernance climatique dans le secteur bancaire et financier pour accélérer la mise en œuvre de la CDN en Tunisie, a pour objectifs :

- ▶ Analyser les expériences internationales relatives à la gouvernance climatique au sein des institutions financières
- ▶ Identifier les obstacles à l'investissement durable en Tunisie ;
- ▶ Identifier les arrangements institutionnels et réglementaires en faveur de la finance durable ;
et
- ▶ Etablir une feuille de route pour le renforcement de la gouvernance climatique.

Dans le cadre du projet « Appui à la mise en place d'un écosystème propice au financement des investissements dans la CDN en Tunisie », le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et le Ministère de l'Environnement, en collaboration avec le PNUD, ont organisé en 2024 des ateliers à Tunis dont l'objectif est de renforcer les capacités des institutions financières sur les **méthodologies de calcul de l'empreinte carbone**, un enjeu clé pour évaluer et réduire leur impact environnemental autour des principes méthodologiques du calcul de l'empreinte carbone des institutions financières, étape essentielle pour comprendre et réduire leur impact environnemental.



Dans le cadre du même projet « Appui à la mise en place d'un écosystème propice au financement des investissements dans la NDC Tunisienne », le ministère de l'Environnement et le Conseil bancaire et financier et avec l'appui du PNUD, ont organisé durant la même année des ateliers nationaux visant principalement à conduire une concertation élargie impliquant toutes les parties prenantes clés dont les objectifs sont de définir une **feuille de route pour l'établissement d'une taxonomie durable et évolutive**, centrée sur les enjeux climatiques, et de présenter la sélection préliminaire des activités économiques à inclure dans cette taxonomie en cours de développement.

3. Renforcement des capacités et l'élaboration d'une feuille de route pour l'utilisation des obligations vertes en Tunisie :

Afin de promouvoir le développement du marché des obligations vertes et vu l'importance de son rôle dans le financement des projets d'infrastructures durables permettant de répondre aux objectifs de développement durable de la Tunisie, une série d'ateliers de renforcement des capacités et l'élaboration d'une feuille de route pour l'utilisation des obligations vertes en Tunisie ont été coorganisés en 2023. Ces initiatives ont été menées par le ministère de l'Environnement (MinEnv), l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) et le Conseil Bancaire et Financier, avec l'appui de la GIZ-Tunisie.

Ces ateliers s'inscrivent dans le cadre des projets « Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de la NDC en Tunisie_ NDC-IKI» ainsi que «Global Carbon Market_ GCM» qui sont financés respectivement par le Ministère fédéral de l'Economie et de la Protection du Climat (BMWK) et le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature et de la Sûreté nucléaire (BMUV). Ces projets sont exécutés par le ministère de l'Environnement et l'ANME et en collaboration avec la GIZ Tunisie.

Les objectifs consistent à :

- ✚ Elaborer une feuille de route pour l'utilisation des obligations vertes, comme étant un instrument innovant en Tunisie avec un effet de levier important pour le financement de la CDN et de Renforcer les capacités des acteurs nationaux (décideurs et institutions) sur le sujet en question.
- ✚ Renforcer les capacités institutionnelles des partenaires en matière de politiques climatiques nationales d'atténuation et de vulgariser les instruments innovants de la finance climatique afin de pouvoir saisir les opportunités de financement sur le court et moyen termes.



Les ateliers tenus en mars, mai et septembre 2023 ont abouti à une série des Recommandations dont notamment :

- ▶ Identifier et mettre sur place un pool de « champions nationaux » pour la conception et la mise en œuvre de mesures de développement du marché pour un déploiement accru des bandes vertes,
- ▶ Développer un pool d'émetteurs parmi les banques commerciales et les entreprises emprunteuses ;
- ▶ Aider les émetteurs dans le secteur bancaire et le milieu corporatif à identifier et développer des pipelines de projets qualifiés et éligibles aux Green Bonds dans leurs Portefeuilles actuels ;
- ▶ Inciter (financièrement et en renforcement de capacité technique) les banques Commerciales à développer des portefeuilles de projets éligibles et bancables pour les obligations vertes ;
- ▶ Introduire des mesures spécifiques pour atténuer le risque d'investisseur ;
- ▶ Les implications stratégiques des partenaires de développement internationaux sont indispensables pour un déploiement plus actif des obligations vertes en Tunisie ;

- ▶ Renforcer l'expertise des régulateurs et la bourse en matière de financement climatique, ainsi que des obligations vertes, afin qu'ils puissent jouer un rôle de leadership ;
- ▶ Instaurer des mesures incitatives (par ex: subvention des coûts, assistance techniques) ;
- ▶ Encourager le développement d'un environnement favorable aux obligations vertes ;
- ▶ Recommandations sur les secteurs qui devraient être ciblés et éligibles en Tunisie (par ex: énergie renouvelable et transport) ;
- ▶ Pour favoriser la croissance d'un marché des obligations vertes durable et percutant en Tunisie, des actions plus ponctuelles sont recommandées :
 - ✚ Établir un **cadre clair et transparent** pour l'émission et l'utilisation des obligations vertes, décrivant les types de projets qui seront éligibles au financement et les **critères de détermination de leur impact environnemental**.
 - ✚ Mettre en place un **système de suivi et de reporting robuste** pour s'assurer que les projets financés par les obligations vertes atteignent leurs objectifs et offrent une transparence aux investisseurs.
 - ✚ Favoriser **la participation d'un groupe diversifié d'investisseurs, tant nationaux qu'internationaux**, afin d'accroître la liquidité et la stabilité du marché.
 - ✚ Développer une **stratégie globale pour sensibiliser les secteurs public et privé** aux avantages de l'investissement dans les obligations vertes, afin d'augmenter la demande pour ces obligations.

C. La mise en œuvre de la stratégie nationale de la transition énergétique :

1. La Coopération entre l'ANME & le CBF :

Une séance de travail, tenue le 17 octobre 2023, a été consacrée à l'échange sur les voies de coopération entre le Conseil Bancaire et Financier et l'Agence Nationale pour la Maitrise de l'Énergie (ANME) pour accélérer davantage le rôle du secteur bancaire et financier dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de transition énergétique.

Les représentants des deux institutions ainsi que des responsables des banques et des Etablissements Financiers ont participé à cette réunion. Ils ont discuté les principaux obstacles liés au financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable, notamment pour les petites et moyennes entreprises, ainsi que les engagements internationaux pour les institutions économiques nationales en matière de production à faible émission de carbone.

De même, les banquiers ont évoqué la nécessité d'accélérer l'activation des nouvelles interventions du Fonds de la transition énergétique, en lien avec l'attribution des prêts et le crédit à restituer à travers des accords entre le ministère des Finances et les banques.

Un plan d'action conjoint a émergé de cette session, qui comprenant les axes suivants :

- ▶ Elaboration d'un guide sur les mécanismes, produits et solutions de financement soutenus par le Fonds de Transition Énergétique, les banques et les institutions financières, et leur intégration dans une plateforme numérique.
- ▶ Organisation de séminaires et d'ateliers régionaux de sensibilisation et d'information pour présenter ces solutions de financement et assurer un accompagnement de proximité,
- ▶ Lancement de la nouvelle initiative « **Green Banking Initiative** », qui a pour objectif de réduire l'empreinte carbone des institutions financières. Cette initiative inclut la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable pour une partie des besoins énergétiques, et le développement d'un système numérique. Ce système numérique permettra d'évaluer l'empreinte carbone des activités bancaires et financières, offrant ainsi aux institutions les outils nécessaires pour mesurer et analyser leur impact environnemental.



Il a été convenu d'inclure ce plan d'action dans un accord de coopération entre les deux institutions concernées sera signé en début de l'année prochaine.

Cet accord renforcera la collaboration entre les différentes parties prenantes pour atteindre des objectifs environnementaux durables et promouvoir le rôle du secteur bancaire et financier tunisien dans la transition vers une économie verte.

Cette initiative représente une étape importante vers la promotion de la durabilité dans le secteur bancaire et financier, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs nationaux et internationaux liés au changement climatique et à la protection de l'environnement.

2. Signature d'une convention entre le CBF et l'ANME pour renforcer la transition énergétique :

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) ont officialisé le 12 mars 2024 leur engagement en faveur de la transition énergétique en signant une Convention Cadre de collaboration et de Partenariat.

La signature de cette convention, qui s'est déroulée au cours d'une cérémonie officielle en présence des Directeurs Généraux des Institutions Financières et des hauts cadres des deux organismes, vise à mobiliser toutes les ressources techniques et financières nécessaires à la concrétisation des projets axés sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, et la durabilité environnementale.



Cet accord, qui vise à renforcer le rôle du secteur bancaire et financier dans la concrétisation de la Stratégie Nationale pour la Transition Énergétique, découle de l'étroite collaboration entre deux institutions depuis des années avec un plan d'action ambitieux né de leurs volontés communes de renforcer leur coopération pour promouvoir des mécanismes et des solutions de financement favorisant la transition énergétique et la réduction des émissions de CO₂, alignées sur les objectifs de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) tunisienne.

Ce plan d'action implique une collaboration substantielle visant à diminuer l'empreinte carbone des portefeuilles des institutions financières.



Il prévoit également le lancement de l'initiative « Green Banking initiative », ainsi que la diffusion d'un guide sur les mécanismes et solutions de financement, intégré dans une plateforme numérique d'ici la fin du mois de mars. Des actions de sensibilisation régionales sont également au programme, parmi d'autres initiatives.



La signature de cette convention cadre marque le début d'une collaboration stratégique entre l'ANME et le CBF, visant à catalyser les efforts en faveur de la transition énergétique en Tunisie. Les deux institutions unissent leurs forces pour mettre en œuvre des initiatives concrètes et contribuer à un avenir énergétique plus durable et abordable. Cette signature témoigne de l'engagement collectif en faveur d'une transition énergétique réussie, démontrant la détermination conjointe de l'ANME et du CBF à agir de concert pour un avenir énergétique plus durable.

3. Atelier d'information sur le programme d'isolation thermique des toitures « Promisol » :

Organisé par l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) le 28 février 2024 à Tunis, l'atelier d'information sur le programme **Promisol** a réuni les principaux acteurs du secteur afin de promouvoir l'efficacité énergétique et réduire les coûts liés à la consommation énergétique des

bâtiments. En mettant l'accent sur l'isolation thermique des toitures, cette initiative vise à encourager l'adoption de pratiques durables et à dynamiser le marché de l'isolation thermique des logements individuels, qu'ils soient neufs ou anciens.



L'événement a permis de détailler les procédures d'éligibilité aux solutions d'isolation, tout en mettant en avant les avantages offerts par le Fonds de Transition Énergétique (FTE) et les mécanismes d'appui de la coopération internationale. Parmi les mesures incitatives, un prêt à taux bonifié de 7 000 dinars sur une période de 7 ans, avec un taux d'intérêt ne dépassant pas 5 %, est proposé aux ménages par les banques partenaires du programme.

L'atelier a également été l'occasion de renforcer les capacités des entreprises spécialisées dans l'isolation thermique et de structurer une offre adaptée pour généraliser cette pratique à grande échelle. Un volet spécifique a été consacré à un programme de formation, développé en collaboration avec plusieurs institutions, afin de garantir une montée en compétence des professionnels du secteur.



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) contribué aux discussions en prenant part au panel intitulé au panel intitulé « Les moyens nécessaires à mettre en place pour garantir la réussite du programme

Promoisol ? ». Son intervention a mis en avant l'importance du financement dans la transition énergétique et le rôle clé des institutions bancaires dans le soutien aux ménages et aux entreprises souhaitant investir dans des solutions d'isolation performantes.

En favorisant les échanges entre les différents acteurs et en apportant une vision claire sur les opportunités du programme, cet atelier a contribué à poser les bases d'une meilleure coordination sectorielle et à encourager l'intégration de solutions d'isolation thermique efficaces, essentielles pour une transition énergétique réussie en Tunisie.

4. Atelier MED SEI FORUM : Tunisia-National Roundtable within the Mediterranean Sustainable Energy Investment Forums :

Dans le cadre du projet « Mitigation Enabling Energy Transition in the Mediterranean region meetMed », financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'Association Méditerranéenne des Agences Nationales de Maîtrise de l'Énergie MEDENER et le Centre Régional des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique RCREE, l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie - ANME a organisé une table ronde, le jeudi 29 février 2024, à Tunis, sous le thème : « Le financement de l'efficacité énergétique dans les secteurs des bâtiments et équipements électroménagers ».



Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de tables rondes nationales sur l'accès au financement (intitulées MED SEI Forums), au profit des pays de la rive Sud, en l'occurrence l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et l'Algérie et dont la dernière édition du Forum MED SEI. L'objectif est de cartographier et d'impliquer toutes les parties prenantes publiques et privées concernées en Tunisie, de présenter les réussites et de diffuser les résultats produits pour une plus grande visibilité des fonds publics existants et de discuter davantage de la manière d'améliorer l'accès au financement pour les projets d'efficacité énergétique.

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) accompagné par ses membres a participé à cet Atelier MED SEI FORUM, une table ronde nationale organisée en Tunisie dans le cadre des Forums d'Investissement en Énergies Durables de la Méditerranée. Cet événement a rassemblé des acteurs clés du secteur énergétique, des représentants gouvernementaux, des entreprises privées et des organisations financières internationales, dont la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et l'Agence Française de Développement (AFD), afin de promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables et de renforcer les partenariats entre les secteurs public et privé. Les discussions ont porté sur les défis et opportunités de la transition énergétique en Tunisie, les mécanismes de financement disponibles, ainsi que l'innovation technologique pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO₂.

Cet événement a réuni divers intervenants et partenaires du projet, notamment Mme Marina Manchetti, Cheffe section à l'Union Européenne et M. Jouad El Kharraz, Directeur exécutif RCREEE, Mme Roberta Boniotti, Secrétaire générale, MEDENER, ainsi que le Conseil Bancaire et Financier et des banques ; AMEN BANK Attijari bank Tunisie et l'UBCI et toutes parties prenantes impliquées dans la réalisation des investissements dans l'énergie durable.



Cet atelier a permis d'identifier des opportunités d'investissement, de renforcer la coopération régionale et d'élaborer un plan d'action visant à suivre les recommandations formulées. À travers cette participation, le CBF réaffirme son engagement en faveur de la finance durable et du développement des énergies propres, en mettant en avant le rôle stratégique du secteur bancaire dans l'accélération de la transition énergétique en Tunisie et en Méditerranée.



5. MeetMed Week 2024 « Ensemble vers des bâtiments et des appareils électroménagers efficaces en Méditerranée » :

Le CBF a participé au MeetMed Week 2024 pour renforcer le rôle des institutions financières dans la transition énergétique.

Le Conseil Bancaire et Financier a participé à la troisième édition de **meetMED** Week 2024 sur le thème « Ensemble vers des bâtiments et des appareils électroménagers efficaces en Méditerranée ». Cette édition est tenue du 22 au 24 avril 2024 à Hammamet, coorganisée par l'ANME et l'Agence Nationale Algérienne pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE).



L'objectif de cet événement régional est de réunir les parties prenantes clés, les représentants gouvernementaux, les experts régionaux, les municipalités, les autorités locales et les représentants du secteur privé afin de favoriser l'échange d'expériences et d'améliorer la collaboration efficace

pour relever les défis de la transition énergétique dans la région, en particulier en matière d'efficacité énergétique.



Pendant 16 sessions, 80 panélistes y compris le Conseil Bancaire et financier ont pris la parole, aux côtés de plus de 250 experts en énergie, représentant des fonctionnaires, des parties prenantes et des décideurs politiques de Tunisie, d'Algérie et de la région méditerranéenne, afin de promouvoir la transition énergétique et climatique dans la région.



La participation des femmes dans le secteur de la finance durable et de la transition énergétique a également été mise en avant lors de cet événement. Leur implication croissante reflète une dynamique positive vers une plus grande inclusion et diversité. Cette approche inclusive permet de renforcer l'innovation, d'améliorer la prise de décision et d'accélérer la mise en œuvre de solutions financières durables et adaptées aux défis environnementaux actuels.

Les discussions ont porté sur divers sujets, notamment comment la collaboration peut favoriser l'amélioration de la transition énergétique dans la région méditerranéenne en promouvant le dialogue vers des émissions nettes nulles dans le secteur du bâtiment. Il a également été question de présenter des mécanismes de financement innovants pour encourager les investissements dans l'énergie durable et favoriser les synergies entre les programmes financés par l'Union européenne.

Cet événement a été une opportunité pour le Conseil Bancaire et Financier de présenter les enjeux et les défis spécifiques, les principaux instruments, programmes et lignes de crédit dédiés au

financement des projets verts. Des recommandations ont été présentées pour améliorer le financement et encourager le développement de projets environnementaux.



Les principales recommandations clés présentées par le CBF dont notamment la création d'un Fonds d'investissement régional pour l'énergie durable, le développement de facilités de financement adaptées, l'introduction d'incitations fiscales pour les investissements verts, et la promotion d'alliances stratégiques avec des institutions financières internationales.



Le Conseil a également recommandé de faciliter l'accès aux marchés de capitaux internationaux, d'encourager l'intégration des critères ESG dans les politiques d'investissement, de développer une plateforme de partage de données sur l'énergie, d'organiser des programmes de formation et de réseautage pour renforcer les capacités en transition énergétique et organiser des compétitions ou des prix de l'innovation en matière de financement de l'énergie durable.

6. 1^{ère} édition du Forum méditerranéen de la décarbonation « DecarboMed »

a. Réunion préparatoire du forum méditerranéen de la décarbonation

Une réunion préparatoire du forum Méditerranéen de la Décarbonation a eu lieu le vendredi 29 mars 2024 au siège de l'UTICA. Cette rencontre a été rehaussée par la présence de Madame Celine

Moyroud, Représentante Résidente du PNUD en Tunisie et Monsieur Fathi HANCHI, Directeur Général de l'ANME. Étaient présents des représentants des différents organismes et institutions en relation avec la thématique de la décarbonation : UTICA, CDC, CBF, APII, APIA, AFI CITET, TAA, TUNICREEE, RPM NU Tunisie.



La réunion a porté sur les préparatifs du premier Forum Méditerranéen de la Décarbonation qui se tiendra en Tunisie en Septembre 2024.

Ce forum constitue une occasion pour présenter l'écosystème de la décarbonation en Tunisie et en Méditerranée, découvrir les solutions innovantes et efficaces pour mener à bien un projet de transition vers la neutralité carbone et donne l'occasion à la discussion, l'apprentissage mutuel et à l'action concertée en faveur de la stratégie « Bas Carbone » et de la lutte contre le changement climatique.

Un comité d'organisation regroupant toutes les parties prenantes est créé.

b. Engagement du CBF pour la Transition Énergétique et la Décarbonation en Tunisie :

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a réaffirmé son engagement en faveur de la décarbonation et de la transition énergétique en Tunisie à l'occasion de la 1ère édition du Forum méditerranéen de la décarbonation « DecarboMed », organisé les 24 et 25 septembre 2024 à Tunis par l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) sous le patronage du Chef du Gouvernement, M. Kamel Maddouri en collaboration avec l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA), le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'Union Européenne (UE) et en partenariat avec le Conseil Bancaire et Financier, les autorités nationales, organisations régionales et internationales. Cet événement a été organisé en partenariat avec l'UTICA, la GIZ et le PNUD, avec l'appui du CBF et d'autres partenaires.



Le CBF a mobilisé la participation de ses membres, issus de diverses institutions financières et couvrant un large éventail de métiers, notamment le financement, la gestion des risques, la RSE-ESG et le soutien aux PME. Cette mobilisation a permis d'assurer une représentation active et diversifiée du secteur bancaire et financier tunisien, renforçant ainsi les échanges d'expertise et la concertation autour des mécanismes de financement durable.



Lors de la séance d'ouverture, M. Néji Ghandri, Président du CBF, a souligné le rôle central du secteur bancaire dans l'accélération de l'adoption des technologies bas-carbone et des pratiques durables, tout en limitant les risques économiques liés aux changements climatiques. Il a insisté sur la nécessité de mobiliser des ressources financières adaptées et avantageuses pour soutenir la transition énergétique, notamment à travers des produits financiers innovants et des mécanismes de garantie répondant aux besoins des entreprises.



Dans ce cadre, M. Ghandri a proposé la mise en place d'une taxe carbone, qui permettrait non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi de financer un fonds national de transition énergétique. Il a rappelé qu'à partir de 2026, l'exportation vers l'Union européenne sera soumise à une taxe carbone, incitant ainsi les entreprises tunisiennes à investir dans des technologies vertes.



Lors de la deuxième journée du forum, M. Ghandri a présidé une session dédiée au financement de la décarbonation, mettant en avant des produits financiers intégrés visant à encourager les entreprises à optimiser leur consommation énergétique et à réduire leur empreinte carbone. Il a souligné l'importance des formations et de l'accompagnement des cadres bancaires dans le développement et la commercialisation de ces solutions financières, tout en appelant à un soutien accru des bailleurs de fonds internationaux pour renforcer les mécanismes de garantie et de couverture des risques de change.

Par ailleurs, le Président du CBF a recommandé la mise en place d'une agence foncière dédiée aux énergies renouvelables, afin de faciliter l'accès au foncier pour les projets énergétiques. Il a également plaidé pour l'introduction de mécanismes incitatifs favorisant l'investissement dans les

infrastructures durables et l'intégration des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans les décisions financières.



Enfin, il a été évoqué le développement de nouvelles solutions de financement, telles que le financement hybride et les obligations vertes, avec l'ambition de lancer le premier emprunt obligataire en contrepartie d'obligations vertes d'ici la fin de l'année.

Le forum a ainsi permis d'identifier des actions concrètes pour accélérer la transition énergétique en Tunisie, en mobilisant tous les acteurs clés : le secteur bancaire et financier, les bailleurs de fonds, la CDC et les autorités publiques.

7. L'opérationnalisation du Fonds de Transition Énergétique « FTE » :

L'opérationnalisation du Fonds de Transition Énergétique (FTE) a été discutée lors des réunions importantes en mois de mai et juillet 2023 au Conseil Bancaire et Financier. Ces réunions ont permis de débattre et de valider des articles du projet de la convention sur la gestion des dotations remboursables, des crédits et des participations en capital alloués par ce fonds. Elles se sont tenues en présence de hauts cadres et de représentants de du ministère des Finances, de l'ANME, de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi que des banques.



Les prochaines étapes sont :

- ▶ La création d'un compte auprès de la Banque Centrale de Tunisie,
- ▶ Les banques intéressées à bénéficier de ce fonds sont invitées à signer la convention avec le ministère des Finances.



En 2024, douze banques ont déjà donné leur accord, démontrant ainsi une maturité croissante dans le financement des projets d'énergies renouvelables (ER) et d'efficacité énergétique (EE). Grâce à cette avancée, le secteur bancaire renforce son rôle dans le financement durable et contribue activement à l'effort national pour accélérer la transition énergétique et soutenir le développement durable.

8. Organisation d'une Journée d'information sur la Comptabilité Carbone

Pour soutenir et renforcer la participation des institutions du secteur bancaire et financier dans le financement des projets de transition énergétique et la réduction des émissions de carbone à l'échelle nationale, l'Agence Nationale de Contrôle de l'Énergie, en collaboration avec le Conseil Bancaire et Financier et avec le soutien de la GIZ, a organisé le lundi 4 mars 2024 une journée d'information sur la comptabilité carbone. Cet événement était destiné à sensibiliser les institutions du secteur bancaire et financier aux défis posés par l'empreinte carbone des produits, ainsi qu'aux moyens et méthodes pour les évaluer et les réduire.



Cet événement, auquel ont participé 60 personnes, a permis de présenter les projets et les opérations pouvant être mises en œuvre dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. De plus, les discussions ont également porté sur le soutien technique et financier octroyé par l'État aux institutions nationales, visant à renforcer l'économie énergétique, à réduire les émissions et à maîtriser les coûts.

9. Mapping des Structures Professionnelles en Énergies Renouvelables et Efficacité Énergétique

Dans le cadre du projet « Appui à une Transition Énergétique Tunisienne Accélérée » (TETA) et de sa troisième composante dédiée à l'amélioration de la qualité et la qualification dans le secteur privé, une réunion de concertation s'est tenue le 30 mai 2024 au siège de l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME). Ce projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME), l'ANME et la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), en partenariat avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Cette rencontre a permis de présenter les résultats préliminaires d'une étude menée depuis le début de l'année, visant à cartographier les **chambres de métiers, groupements et structures professionnelles** en Tunisie, en lien avec le secteur de la maîtrise de l'énergie. L'étude a analysé leurs domaines d'intervention, leurs interactions, ainsi que leur impact sur le développement du secteur.

Objectifs de la réunion :

- ▶ Présenter les résultats du **mapping et du diagnostic** des structures professionnelles opérant dans les domaines des **énergies renouvelables (ER) et de l'efficacité énergétique (EE)**.
- ▶ Débattre des **recommandations et des actions prioritaires** pour renforcer le rôle de ces organisations dans l'**accélération de la transition énergétique en Tunisie**.

Cette réunion a ainsi constitué une opportunité d'échange entre les différents acteurs impliqués, permettant d'identifier des axes de collaboration pour améliorer la structuration et l'influence des corps de métiers, associations et syndicats tunisiens dans le domaine de la transition énergétique.

L'atelier de clôture du projet s'est tenu le **17 juillet 2024**, marquant l'aboutissement des travaux de cartographie et de concertation. Cette rencontre a permis de finaliser les recommandations et d'adopter un plan d'action visant à renforcer la structuration et l'influence des corps de métiers, associations et syndicats tunisiens dans le domaine de la transition énergétique.

10. Fonds de Prêt Renouvelable (FPR) :

Dans le cadre de sa collaboration avec le Lawrence Berkeley National Laboratory (Berkeley Lab), et l'USAID l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) a engagé un travail de conception d'un Fonds de Prêt Renouvelable (FPR) visant à assurer la pérennisation des ressources du Fonds de Transition Énergétique (FTE). Ce projet s'appuie sur une analyse approfondie de la littérature et un benchmarking des expériences internationales en matière d'implémentation de FPR.



Afin de permettre aux partenaires de l'ANME de mieux comprendre ce dispositif et d'explorer son adaptation au contexte tunisien, l'ANME et Berkeley Lab ont organisé quatre ateliers d'échange entre janvier et Mars 2024. Ces rencontres ont permis de présenter et discuter les éléments clés liés à la mise en place d'un FPR ainsi que les modèles appliqués dans divers pays.

Durant ces sessions organisées, le Conseil Bancaire et Financier avec les autres acteurs clés ont contribué activement à la réflexion et à l'élaboration d'un modèle de FPR adapté aux besoins et spécificités du contexte tunisien, en partageant leurs idées et recommandations.

La participation à ces ateliers a offert aux participants représentants des différents acteurs clés une opportunité d'approfondir leur compréhension du concept de Fonds de Prêt Renouvelable (FPR) et de son potentiel en tant qu'outil de soutien à la transition énergétique en Tunisie.

11. Etude Approfondie sur l'"Emploi et employabilité des femmes et des hommes dans les entreprises privées du secteur de la maîtrise de l'énergie en Tunisie":

Dans le cadre du projet « Appui à une Transition Energétique Tunisienne Accélérée » (TETA), mis en œuvre par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME), l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) et la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), en coopération avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), une étude approfondie sur l'"Emploi et employabilité des femmes et des hommes dans les entreprises privées du secteur de la maîtrise de l'énergie en Tunisie", a été réalisée durant le premier semestre 2024.

L'objectif de cette étude était d'analyser l'évolution du marché de l'emploi dans le secteur de la maîtrise de l'énergie, d'évaluer l'employabilité des femmes et des hommes dans ce domaine et de promouvoir l'égalité des chances dans l'accès aux opportunités professionnelles. L'étude a pris en compte les différentes structures de formation, les fournisseurs ainsi que les prestataires de services liés à ce secteur.

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a participé activement aux travaux de ce projet et à l'atelier de restitution Atelier de clôture de cette étude, organisé le 31 octobre 2024 à Tunis par l'ANME avec l'appui de la GIZ. Cet atelier a constitué une plateforme d'échanges stratégiques visant à identifier les défis et les opportunités relatifs à l'emploi et à l'évolution de carrière dans le secteur privé de la maîtrise de l'énergie en Tunisie.

La présence du CBF à cet événement illustre son engagement pour une transition énergétique inclusive, prenant en compte les enjeux de genre et la valorisation des compétences.

Les principaux axes de discussion et recommandations

L'atelier a permis d'aborder plusieurs thématiques centrales :

- ▶ La nécessité d'une meilleure adaptation des formations aux besoins du marché de l'emploi en matière de maîtrise de l'énergie ;
- ▶ L'importance de promouvoir l'égalité des chances et l'autonomisation des femmes dans ce secteur ;
- ▶ Le rôle des institutions financières dans l'accompagnement des entreprises privées pour le développement de compétences et l'accès à des financements adaptés.

Parmi les recommandations formulées lors de cet atelier, on retrouve :

- ▶ La création de dispositifs d'incitation pour favoriser l'embauche et la formation des jeunes talents, notamment des femmes ;

- ▶ Le renforcement des partenariats entre les institutions financières, les entreprises et les établissements de formation ;
- ▶ L'intégration des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans les mécanismes de financement des projets liés à la transition énergétique.

La participation du CBF à ce projet s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des initiatives stratégiques visant une transition énergétique durable et inclusive. En facilitant l'accès à des financements verts et en soutenant la formation et l'insertion des talents, le CBF contribue activement à l'émergence d'un écosystème énergétique plus résilient et équitable en Tunisie.

D. L'importance du financement agricole et halieutique pour le développement durable

L'agriculture et la pêche sont des secteurs stratégiques pour l'économie tunisienne, non seulement en termes de sécurité alimentaire et de création d'emplois, mais aussi pour leur impact environnemental et sociétal. Le CBF reconnaît le rôle essentiel que joue le secteur bancaire et financier dans la transition vers une agriculture et une pêche plus durable, en mettant en place des mécanismes de financement adaptés aux enjeux environnementaux et sociaux. Dans cette optique, le CBF s'est engagé activement à travers des partenariats stratégiques et des initiatives concrètes en faveur d'une économie plus verte et inclusive.

4. CBF-AICS : Engagement du secteur bancaire et financier en faveur de la durabilité des investissements agricoles et halieutiques

a. Rencontre sur les « Enjeux et perspectives du financement agricole et halieutique pour les Institutions Financières tunisiennes ».

Poursuivant leurs efforts en faveur de la durabilité dans le secteur de l'agriculture et de la pêche en Tunisie, l'Assistance Technique de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et le Conseil Bancaire et Financier (CBF) ont collaboré pour organiser conjointement une réunion de haut niveau portant sur les « Enjeux et perspectives du financement agricole et halieutique pour les Institutions Financières tunisiennes ».



Cet événement s'est tenu le jeudi 18 janvier 2024 au siège du CBF, sous la présidence de M. Néji GHANDRI, la haute gouvernance d'institutions financières nationales et d'experts internationaux et nationaux en matière de développement durable et d'inclusion financière.

L'objectif Général du programme est de « Favoriser la transition écologique et durable des systèmes de production de l'agriculture, de la pêche artisanale et de l'aquaculture en Tunisie. »

L'objectif spécifique d'ADAPT est le suivant : « L'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur associée aux systèmes de production les plus écologiques, inclusives et durables bénéficient d'améliorations économiques, techniques, sociales et environnementales, compris liées à l'égalité des genres ».

b. Atelier sur la présentation de la deuxième phase du dispositif de soutien financier du Fonds d'Appui du Programme ADAPT :

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a pris part à l'Atelier sur la présentation de la deuxième phase du dispositif de soutien financier du Fonds d'Appui du Programme ADAPT, organisé le 1er mars 2024. Cet événement a été une occasion clé pour explorer les évolutions du dispositif et les améliorations envisagées, tout en mettant en lumière les modalités d'accès au Fonds via une plateforme numérique dédiée.

Au cours de cet atelier, les participants ont pu échanger sur les mécanismes financiers mis en place, apportant des retours et des suggestions avant le lancement officiel prévu en ce mois de mars 2024. L'intervention du CBF a permis de souligner l'importance du rôle des institutions financières dans le succès du programme et les opportunités qu'il représente pour le secteur bancaire. Cette participation s'inscrit dans l'engagement du CBF à promouvoir des solutions de financement adaptées et à renforcer les synergies entre les acteurs du secteur financier en vue d'une meilleure inclusion économique.

À propos d'ADAPT : Le programme « Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche artisanale en Tunisie (ADAPT) », financé par l'Union européenne avec un budget d'environ 70 M€ a démarré en 2020 et s'étalera jusqu'en 2028.

Le programme cible les investissements privés en tant que moteur du changement économique, social et environnemental. Mis en œuvre par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), il contribue au développement de la Tunisie avec une approche innovante, équitable et respectueuse de l'environnement, conciliant sécurité, autosuffisance alimentaire et gestion des ressources naturelles. Il représente aujourd'hui le premier programme de coopération déléguée mis en œuvre par l'AICS en Tunisie.

c. Signature d'un Mémorandum d'Entente entre le CBF et l'AICS dans le cadre du programme de l'Union Européenne, ADAPT



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) ont signé le 30 septembre 2024 un Mémorandum d'Entente (MoU) visant à renforcer la coopération en matière de soutien aux investissements privés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture durables en Tunisie, dans le cadre du programme de l'Union Européenne ADAPT.



Ce partenariat concrétise les recommandations de la réunion du 18 janvier dernier entre les deux parties et marque une étape importante dans la promotion d'une économie plus verte et résiliente en Tunisie. L'initiative vise à soutenir les secteurs stratégiques que sont l'agriculture, la pêche et l'aquaculture.

L'objectif principal de cet accord est de favoriser la collaboration entre les parties pour encourager les investissements privés écologiques et durables. Il s'agit également de promouvoir les opportunités de financement durable en Tunisie via le programme ADAPT, d'orienter les institutions

financières vers les outils du programme, et de renforcer leur capacité à évaluer et soutenir des investissements conformes aux principes de durabilité.

La cérémonie de signature du partenariat s'est tenue en présence de M. Néji GHANDRI, Président du CBF et M. Andrea SENATORI, Directeur du bureau régional de l'AICS à Tunis. Plusieurs responsables des institutions financières, représentant divers métiers de la banque, étaient également présents. Cet événement a eu lieu suite à la session d'information et de sensibilisation dédiée à la présentation du Fonds d'appui aux investissements ADAPT et d'échanger avec les institutions financières sur les critères d'évaluation des investissements durables.

Le CBF s'engage activement en faveur de la durabilité des investissements dans ces secteurs. Cet engagement est primordial pour répondre aux défis liés au changement climatique et à la sécurité alimentaire.

« L'engagement du CBF pour la durabilité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture constitue un pilier fondamental pour établir une économie résiliente face aux défis environnementaux. Les banques et les Etablissements Financiers jouent un rôle important à travers des mécanismes de financement adaptés qui favorisent la sécurité alimentaire et encouragent les investissements durables. Grâce à nos initiatives, nos partenariats stratégiques et notre soutien à l'inclusion financière, nous nous efforçons de promouvoir des pratiques qui profitent tant aux communautés locales qu'à la croissance économique en Tunisie », a déclaré M. Néji GHANDRI, Président du CBF, lors de la signature du protocole d'accord avec l'AICS.

Quant à M. Andrea SENATORI, Directeur de l'AICS en Tunisie, a quant à lui souligné que « Ce partenariat stratégique avec le Conseil Bancaire et Financier marque une étape importante dans notre engagement commun pour promouvoir une transition écologique dans les secteurs agricoles et halieutiques en Tunisie. Grâce à l'intégration d'outils financiers innovants, nous renforçons notre soutien aux investisseurs privés tout en accompagnant le pays vers un modèle de développement durable. »

Ce partenariat ouvre la voie à de nouvelles synergies entre le CBF et l'AICS, avec pour objectif de renforcer les dynamiques d'investissement durable en Tunisie, tout en encourageant l'innovation et la transition vers un avenir plus respectueux de l'environnement.

5. Première rencontre sur le Projet SURF



Le vendredi 20 décembre 2024 à 9h, le Conseil Bancaire et Financier a organisé la première réunion avec les institutions financières pour échanger autour du projet SURF (Sharing Underutilized Resources with Fishers and Farmers). Ce projet est mené par le bureau FHI360 Tunis, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime, l'INAT, Action Positive, et la Virginia Tech University, avec le soutien financier du Department of the US Government.



Les objectifs de ce projet sont :

- ▶ Accélérer l'adoption de pratiques d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques par les agriculteurs et pêcheurs, pour une production durable, une meilleure commercialisation et un accès élargi au financement commercial.
- ▶ Promouvoir des innovations et des recherches commercialisables dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche pour répondre aux défis climatiques.
- ▶ Renforcer les capacités techniques des institutions tunisiennes pour développer un système de gestion des catastrophes.
- ▶ Faciliter l'accès des agriculteurs et pêcheurs à des solutions financières adaptées, notamment par la création d'un produit bancaire spécifique.

Le projet SURF cible des zones où les agriculteurs et pêcheurs sont particulièrement vulnérables aux aléas climatiques. Il vise à optimiser l'utilisation des ressources sous-utilisées tout en renforçant la durabilité économique et environnementale des communautés locales.

Cette initiative illustre une collaboration ambitieuse et innovante pour relever les défis climatiques, soutenir les communautés rurales et construire un avenir plus durable pour les générations futures.

E. Organisation du « Premier Forum sur la Durabilité dans les Banques Africaines : Un Engagement pour l'Avenir » :

À l'occasion de la Journée Internationale de l'Environnement célébrée chaque année le 5 juin, le Conseil Bancaire et Financier (CBF), COFICERT l'International Group for Sustainable Finance (IGSF) et Doing Good in Africa ont organisé le premier Forum sur la Durabilité dans les Banques Africaines. Cet événement, ayant pour thème "Les banques, locomotives de la durabilité en Afrique », a mis en lumière le rôle crucial des institutions financières dans la promotion du développement durable sur le continent africain. Le forum a également publié le classement des 200 banques africaines.



Dans un environnement complexe, où l'Afrique se trouve particulièrement impactée par les défis environnementaux et économiques, ce forum s'inscrit de façon opportune. Malgré cette conjoncture délicate, le continent, qui devrait connaître une importante croissance démographique dans les années à venir, est riche en opportunités de développement durable mettant en perspective une exploitation raisonnée des ressources naturelles.

Cependant, l'Afrique doit relever des défis importants liés au retard technologique et économique tout en devant faire face aux aléas climatiques. Les banques jouent un rôle crucial dans cette quête de

développement durable du continent, tant qu'acteurs de financement de l'économie, visant à privilégier les initiatives respectueuses de l'environnement et des projets innovants.



Le forum a rassemblé des dirigeants et des hauts cadres d'institutions financières, des acteurs clés du secteur bancaire et financier, ainsi que des experts internationaux en ESG-DD, dans le but de discuter des initiatives et des pratiques exemplaires visant à promouvoir la durabilité au sein des banques africaines, afin d'assurer une transition juste et un développement équitable sur le continent africain.



Lors de l'ouverture du forum, M. Neji Ghandri, Président du CBF, a mis en lumière l'importance capitale des Banques et des Etablissements Financiers dans la mutation de l'Afrique. Il a mis en exergue leur rôle dans le financement des projets écologiques et dans le soutien des initiatives novatrices visant à surmonter les défis économiques et technologiques du continent. De plus, il a souligné l'impératif d'une coopération internationale et de l'appui des Nations du Nord pour encourager une croissance durable et inclusive en Afrique.

Ce forum marque le début d'une étape importante vers la réalisation d'une finance plus verte et durable en Afrique, en encourageant la collaboration internationale et en mettant en place des stratégies efficaces pour relever les défis environnementaux et économiques du continent.

F. Participation du CBF au Forum Régional sur l'Investissement dans les Énergies Renouvelables en Milieu Rural

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a pris part du 16 au 17 octobre 2024 à Tunis au Forum Régional Multilatéral sur le Renforcement de l'Investissement dans l'Énergie Renouvelable de Petite Capacité en Milieu Rural dans la Région Arabe, organisé à Tunis les 16 et 17 octobre. Lors de cet événement, le CBF a présenté une intervention mettant en lumière les principaux risques financiers freinant les investissements dans les projets d'énergie renouvelable de petite échelle en milieu rural, ainsi que les instruments financiers pouvant faciliter leur développement.



► Les principaux risques financiers identifiés

L'investissement dans les énergies renouvelables en milieu rural se heurte à plusieurs obstacles financiers, parmi lesquels :

- ✚ Rentabilité incertaine : Faible demande énergétique et absence de modèles économiques adaptés.
- ✚ Coûts d'investissement élevés : Difficultés d'accès à des financements abordables pour l'acquisition et l'installation d'équipements.
- ✚ Risques opérationnels : Manque de compétences locales et défis liés à la maintenance.
- ✚ Instabilité politique et réglementaire : Absence d'un cadre incitatif stable et attractif pour les investisseurs.
- ✚ Difficulté d'accès au financement : Conditions de prêt strictes, taux d'intérêt élevés et garanties exigeantes.
- ✚ Capacités techniques limitées : Faible expertise en gestion et développement de projets.
- ✚ Acceptation sociale et impact environnemental : Réticence des communautés locales à adopter ces solutions et préoccupations environnementales.

► Instruments financiers et solutions proposées

- ✚ Pour atténuer ces risques et encourager les investissements dans les énergies renouvelables rurales, plusieurs mécanismes peuvent être mobilisés :

- ✚ Garanties de prêts et assurances contre les risques politiques pour rassurer les investisseurs.
- ✚ Partenariats public-privé (PPP) pour alléger la charge financière initiale.
- ✚ Contrats d'achat d'électricité (PPA) pour assurer des revenus stables.
- ✚ Obligations vertes et fonds climatiques pour capter des financements durables.
- ✚ Incitations fiscales et subventions pour améliorer la rentabilité des projets.
- ✚ Soutien technique et formation pour renforcer les capacités des parties prenantes.

► **Le rôle du CBF dans le renforcement des capacités du secteur financier**

Dans le cadre de sa mission de promotion du financement durable, le CBF œuvre activement à la structuration du financement des énergies renouvelables en Tunisie. Depuis 2019, plusieurs initiatives ont été mises en place pour renforcer les compétences des institutions financières sur le sujet :

- ✚ Formation sur la gestion des risques du financement des énergies renouvelables (ER) : Plus de 40 banquiers formés sur les enjeux et solutions liés aux financements verts.
- ✚ Session de formation en 2022 : Participation de 50 cadres bancaires issus de différents métiers pour mieux appréhender les spécificités des financements liés aux ER.

Grâce à ces actions et plusieurs autres, le CBF contribue à la mise en place d'un cadre favorable au développement des investissements dans les énergies renouvelables et à la transition énergétique en Tunisie.

G. Economie circulaire

1. Participation à l'Atelier "Une pratique d'adaptation aux changements climatiques (CC) : De l'économie linéaire à l'économie circulaire (EC)"

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part aux travaux de l'atelier intitulé "Une pratique d'adaptation aux changements climatiques (CC) : De l'économie linéaire à l'économie circulaire (EC)", organisé conjointement le mardi 17 janvier 2024 à Tunis par le Forum National de l'Adaptation au Changement Climatique en Tunisie et l'équipe du projet ProtecT. Ce projet, financé par la BMZ et mis en œuvre par la GIZ Tunisie avec le soutien de l'UGPO-CC, le ministère de l'Environnement et l'ANGED, a contribué à la réussite de cet événement.



25 membres FNACC dont le CBF ont participé à cet atelier. C'était l'occasion de focaliser et d'échanger sur l'apport de l'économie circulaire comme pratique d'adaptation.

Cet atelier a pour objectif d'explorer l'évolution de l'économie circulaire, en se concentrant spécifiquement sur son application dans le domaine de l'eau. Il encourage les membres de la FNACC à approfondir leurs connaissances sur les initiatives liées à l'économie circulaire, à partager des idées novatrices et à discuter de leur mise en œuvre. En réponse à la pénurie des ressources hydriques en Tunisie, des actions significatives ont été entreprises, notamment la gestion efficiente des ressources en eau, la réduction de la consommation d'eau potable, la réutilisation des eaux usées traitées et le dessalement de l'eau de mer.

Cet événement vise à susciter un débat constructif en utilisant ces exemples comme point de départ. Il réunit les membres de la FNACC pour partager des bonnes pratiques et discuter des démarches à entreprendre pour amorcer la transition vers une économie circulaire. De plus, l'événement offre l'opportunité de comprendre comment l'économie circulaire se traduit concrètement dans des projets au sein de la société et comment les acteurs de la FNACC peuvent y contribuer. Les objectifs de l'atelier sont de renforcer les capacités des membres FNACC en économie circulaire, disséminer les bonnes pratiques parmi nos acteurs du FNAACC et sur le territoire Tunisien.

2. CITET : Atelier sur le « Financement des solutions d'éco-innovation dans le secteur textile : leviers et mécanismes d'accélération »

Le lundi 28 octobre 2024, le CBF et le CITET ont organisé un atelier au Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) pour explorer le financement de solutions d'éco-innovation dans le secteur textile.

Cet événement a réuni des acteurs clés des écosystèmes du Textile, de l'Entrepreneuriat & Innovation, du secteur bancaire et financier ainsi que de l'Économie verte et circulaire.



Les Objectifs de l'atelier :

- ▶ Fédérer les acteurs du Textile, de la Finance, de l'Économie verte et de l'Innovation pour encourager le financement et l'accompagnement de projets Green.
- ▶ Partager des retours d'expériences et des pratiques internationales inspirantes. Proposer des initiatives concrètes pour favoriser le financement de solutions éco-innovantes dans le secteur textile.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet InTex (Pratiques commerciales et modèles économiques innovants dans la chaîne de valeur du textile), lancé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), financé par l'Union Européenne EU , et mis en œuvre par le CITET en partenariat avec le CETTEX, le Pôle de Compétitivité de Monastir-El Fejja (MFC pole) et la FTTH.



H. Biodiversité :

Conscient des défis environnementaux mondiaux, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) s'est engagé depuis l'année 2022 à intégrer la protection de la biodiversité dans ses pratiques et stratégies de financement responsable en signant, avec le WWF en novembre de la même année, la charte d'engagement volontaire de préservation de la Biodiversité en intégrant les risques climatiques et les risques de l'effondrement de la biodiversité dans la politique de financement des institutions financières.

Le CBF considère la préservation du capital naturel comme une responsabilité essentielle et un pilier de sa mission en réaffirmant sa volonté d'agir de manière proactive pour minimiser l'impact des activités financières sur les écosystèmes et promouvoir des pratiques durables au sein du secteur bancaire et financier. Cet engagement se traduit par des actions concrètes organisées en 2023 visant à préserver les espaces naturels, diminuer la pollution et lutter contre le changement climatique, tout en soutenant des projets et des initiatives ayant un impact positif sur la biodiversité. A travers le projet BIODEV2030 ou le CBF est un intervenant clé et l'un des membres du copil représentant les institutions financières dans le cadre de ce programme, joue un rôle essentiel afin d'anticiper à atteindre les objectifs qui visent à :

- Réduire les menaces pesant sur la biodiversité,
- Assurer une utilisation durable des ressources naturelles,
- Promouvoir des solutions intégrées pour la conservation et la restauration des écosystèmes.

La réalisation de ces objectifs nécessite une coopération à tous les niveaux, impliquant les gouvernements, les communautés locales, les entreprises et les institutions financières. Pour ce faire, la collaboration entre les différents acteurs, y compris le secteur privé et les ONG, est essentielle au succès de la mise en œuvre du cadre.

En 2023, le CBF, à travers des actions et des événements organisés mentionnées ci-après, cherche à établir des synergies et à promouvoir des actions concrètes qui peuvent être adaptées au contexte local tout en respectant les engagements globaux. L'implication du Conseil Bancaire et Financier au projet BIODEV2030 souligne l'importance d'une approche collective pour atteindre les objectifs ambitieux du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

1. Mainstreaming et mise en œuvre du cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal : partage d'expériences du projet BIODEV2030

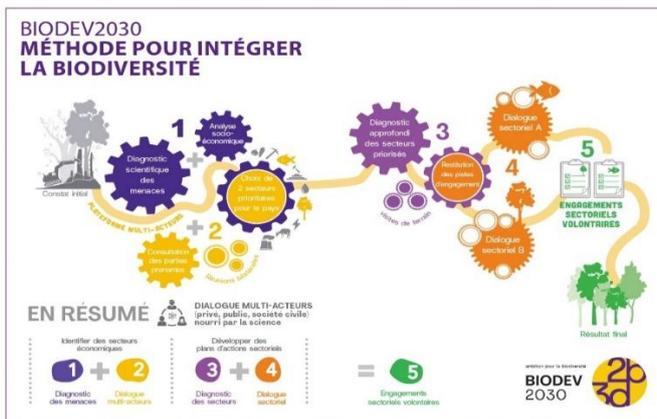
Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a donné un témoignage lors de la conférence, organisée par l'Agence Française de Développement (AFD) le mercredi 22 mars 2023, intitulée « Mainstreaming et

mise en œuvre du cadre mondial biodiversité de Kunming-Montréal : partage d'expériences du projet BIODEV2030 ».

L'événement, qui était une occasion de retours d'expérience et de témoignages des différents acteurs et parties prenantes dans les 16 pays, a permis d'identifier les difficultés rencontrées et les leviers activés dans la mise en œuvre dudit projet. Ces pays pilotes du projet se sont notamment appuyés sur des plateformes de dialogue multi-acteurs pour amener les acteurs du privé à s'engager à changer de pratiques.

Le CBF a participé à ce webinaire et a été l'un des intervenants partageant des témoignages sur les avantages de la méthode BIODEV2030. Bien que nous ayons été impliqués lors de la dernière année de la première phase du projet BIODEV2030 et sensibilisés aux enjeux de la biodiversité comme les autres acteurs financiers dans la majorité des 16 pays pilotes, le CBF est le premier acteur financier à s'être engagé volontairement à intégrer la biodiversité dans l'évaluation des risques et à l'incorporer dans les politiques de crédit et d'investissement des institutions financières. Cet engagement contribuera à la mise en œuvre du cadre mondial pour la biodiversité.

Cet évènement a été l'occasion pour le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et l'AFD de renouveler leur soutien politique et financier au projet BIODEV2030, en annonçant une seconde phase du projet, qui démarra courant 2023. Cette nouvelle phase se focalisera la traduction des engagements volontaires sectoriels en projets pilotes et l'intégration de la biodiversité dans les politiques publiques.



Ce projet Biodev 2030 est financé par l'AFD, coordonné par Expertise France et mis en œuvre par l'UICN et le WWF dans 16 pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie qui se sont appuyés sur des plateformes de dialogue multi-acteurs pour amener les acteurs du privé à s'engager à changer de pratiques et intégrer la biodiversité dans les secteurs d'activités économiques les plus impactantes.

2. Intervention et participation sectorielles à l'Atelier régional de présentation du plan stratégique pour la période 2023-2027

Le Conseil Bancaire & Financier accompagné de ses membres ont pris part à l'Atelier de lancement de la stratégie du Fonds mondial pour la nature 2023-2027, organisé par le Fonds Mondial pour la Nature WWF-NA, le jeudi 11 mai 2023 à Tunis. Un évènement qui a enregistré la participation de la ministre de l'Environnement, Mme Leila Chikhaoui, des représentants de la délégation de l'Union Européenne en Tunisie, de WWF, de l'Union internationale de la conservation de la nature (IUCN) de l'AFD, des banquiers, des organisations nationales et régionales et internationales, ...etc.

Le CBF est intervenu au Panel de discussion « Travailler ensemble pour appuyer la région Afrique du Nord à atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité et du climat à l'horizon 2030 - défis et opportunités Comment renforcer notre action en faveur de la biodiversité et du climat en Afrique du Nord ? ».

Lors de cette rencontre régionale, le Conseil Bancaire et Financier à mis en avant l'engagement du secteur bancaire et financier à intégrer les enjeux environnementaux et de biodiversité dans ses activités, renforcé par la signature de la charte Biodiversité avec le WWF en novembre 2022. Le secteur bancaire et financier jouera un rôle crucial dans la protection de la biodiversité malgré les impacts potentiels de ses actions sur les écosystèmes. Pour limiter ces impacts, il est nécessaire de réduire la déforestation, préserver les espaces naturels, diminuer la pollution de l'air, lutter contre le réchauffement climatique et réformer l'agriculture industrielle.



Pour atteindre ces objectifs, les contributions concrètes incluent la mobilisation de tous les acteurs pour coopérer dans la protection de la santé, de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique, et l'atténuation des effets du changement climatique. Il s'agit aussi d'investir dans les données et l'analyse en créant une base de données sur la biodiversité, de cartographier les risques pour

identifier les zones à préserver et intégrer des indicateurs de biodiversité dans le système de performance ESG.

Il est également crucial de mobiliser des fonds pour augmenter les flux financiers dédiés à la protection de la biodiversité et soutenir les projets éligibles, de soutenir la recherche et les startups ayant un impact positif sur la biodiversité, de sensibiliser et former les clients, et de soutenir des actions de reforestation et de protection des zones humides. Enfin, comptabiliser la biodiversité est essentiel pour impliquer tous les acteurs, en particulier le secteur bancaire et financier, et assurer un développement durable et inclusif.

3. Participation au premier colloque national sur les enjeux de la lutte contre la pollution plastique en Tunisie et perspectives de recyclage

Le Conseil Bancaire et Financier a participé au premier colloque national sur les enjeux de la lutte contre la pollution plastique en Tunisie et perspectives de recyclage, organisé le 13 juin 2023 à Tunis par son partenaire le WWF Afrique du Nord en partenariat avec la Chambre de Commerce Tuniso-Suédoise "STHK", le Ministère de l'Environnement-Tunisie et l'Ambassade de Suède en Tunisie.

L'objectif de ce colloque est d'appuyer le gouvernement tunisien au niveau de la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour la lutte contre la pollution plastique et à réduire son impact négatif sur la biodiversité avec une approche participative qui engage toutes les parties prenantes.

Le colloque fut l'occasion de rassembler toutes les parties prenantes : secteur public et privé, les instituts académiques et de recherche, la société civile, des experts suédois, les organisations et les médias afin d'échanger les expertises dans la gestion des déchets et la lutte contre la pollution plastique à travers des approches innovantes.

4. Réunions d'échange sur le nouveau Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD).

Dans le cadre de ses actions en faveur du financement durable, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a pris part aux échanges relatifs au Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD), une initiative visant à mobiliser des ressources financières pour soutenir des projets environnementaux conformes aux principes de la finance islamique.

Première réunion d'échange – 16 juin 2024

Le 16 juin 2024, le CBF a accueilli une première réunion d'échange sur l'IFCD, en présence du Dr. Adnan AZIZ, Directeur du Centre d'Excellence en Finance Islamique aux Émirats Arabes Unis (AU CEIF), des représentants du Fonds Mondial pour la Nature – Afrique du Nord (WWF-NA), ainsi que de hauts cadres du secteur bancaire et financier tunisien.



L'objectif de cette réunion était de :

- Présenter le **Fonds Islamique pour le Climat et le Développement (IFCD)** et ses ambitions.
- Échanger avec les institutions financières tunisiennes sur les modalités d'accès aux financements via la plateforme numérique dédiée.
- Obtenir des retours et suggestions pour améliorer le dispositif avant son lancement officiel.

L'**IFCD** s'inscrit dans une démarche novatrice visant à mobiliser les capitaux de la finance islamique pour soutenir des initiatives liées à la transition écologique. Toutefois, il reste ouvert aux financements conventionnels, favorisant ainsi un modèle hybride qui répond aux enjeux de durabilité et d'inclusion financière.

Seconde réunion – 8 novembre 2024



Poursuivant cet engagement, le **CBF** et le **WWF-NA** ont organisé une **deuxième réunion le 8 novembre 2024**, rassemblant des représentants de ministères, des bailleurs de fonds et des experts du secteur financier. Cette session a permis de :

- Approfondir la compréhension des mécanismes du Fonds.
- Sensibiliser les institutions financières aux opportunités d'investissement dans des projets verts et durables.
- Mettre en lumière le rôle stratégique du secteur bancaire dans la mise en œuvre de solutions de financement alignées sur les objectifs climatiques et environnementaux.



Le **Dr. Adnan AZIZ**, présent lors de cette réunion, a partagé des éclairages sur la complémentarité entre finance islamique et financement climatique. Les discussions ont souligné la nécessité pour les institutions financières d'adopter des modèles innovants, alignant performance économique et impact environnemental.

👉 **Un levier stratégique pour le financement durable**

L'IFCD fait partie intégrante du Programme mondial de la finance islamique pour le climat, la nature et le développement (GIFP), une initiative internationale visant à :

- 🔴 Renforcer la résilience économique des communautés vulnérables face aux effets du changement climatique.
- 🔴 Soutenir la restauration des écosystèmes et la préservation de la biodiversité.
- 🔴 Développer une finance inclusive capable d'attirer des investissements durables à grande échelle.

Ce Fonds représente une opportunité majeure pour les acteurs financiers tunisiens, leur permettant de structurer des produits et services financiers alignés sur les exigences environnementales et climatiques.

👉 **Perspectives et engagements futurs**

Grâce à ces échanges, les institutions financières présentes ont pu identifier des axes d'investissement concrets pour accompagner les initiatives écologiques tout en respectant les principes de la finance islamique. Le CBF et le WWF-NA entendent poursuivre leur mobilisation afin de :

- 🔴 Encourager l'implication du secteur bancaire dans le financement vert.

- 7 Favoriser des synergies entre acteurs locaux et internationaux pour maximiser l'impact des investissements durables.
- 7 Contribuer à l'émergence de solutions financières adaptées aux défis environnementaux et climatiques.

En consolidant le dialogue entre les parties prenantes, ces réunions marquent une avancée significative dans la structuration d'un modèle de **finance islamique verte**, capable d'accélérer la transition vers une **économie plus responsable et durable**.

Une réunion de travail est tenue le jeudi 08 février 2024 consacrée à présenter le plan d'action u projet BIODEV II par WWF et discuter les propositions du secteur bancaire et financier afin d'intégrer la biodiversité dans la politique de financement des institutions financières.



5. Signature d'une convention cadre triennale entre WWF-NA et le CBF : "Engagés pour la préservation de la biodiversité en Tunisie"

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a signé, le 23 mai 2024 en marge de l'événement de lancement de la 2^{ème} phase du programme Biodev 2030, une convention cadre triennale avec le Fonds Mondial pour la Nature, WWF-NA, marquant une étape décisive dans notre engagement commun pour la préservation de la biodiversité. S'inscrivant dans notre vision d'aligner les pratiques et les financements bancaires aux normes et standards internationaux, cette collaboration stratégique, vise à intégrer des pratiques financières durables et à réduire l'empreinte écologique de nos activités financières.



Cette convention-cadre vise également à promouvoir un partenariat stratégique entre le CBF et l'organisation de renommée mondiale reconnue pour la protection de l'environnement WWF-NA afin d'accélérer le développement d'une finance engagée dans la lutte contre le changement climatique et la préservation de la nature.

À travers ce partenariat, le CBF ambitionne de promouvoir l'intégration de la biodiversité et des critères environnementaux dans les décisions d'investissement, l'évaluation des risques, et la responsabilité environnementale des banques et établissements financiers membres du CBF. La signature de cette convention témoigne notre volonté de renforcer les actions en faveur de la biodiversité.



La cérémonie de signature de la convention a été un moment marquant, en présence de Mme. Sonia Sahli, Déléguée Générale du CBF et M. Jamel JRIJER, Directeur WWF Afrique du Nord, exprimant l'importance cruciale de cette alliance pour la protection de la nature en Tunisie, susceptible de jouer un effet d'entraînement vertueux sur l'ensemble du secteur bancaire et financier.



Lors de cette cérémonie, Mme. Sonia Sahli, Déléguée Générale du CBF, a mis l'accent sur le rôle actif des Institutions Financières dans la préservation et le respect de la biodiversité, un élément central de notre stratégie d'investissement responsable. Nous intégrerons cette préservation au cœur dans nos décisions de financement en évaluant l'impact sur la biodiversité et améliorant continuellement les outils de mesure de l'empreinte biodiversité, afin de mieux comprendre et minimiser les effets de nos investissements financiers sur les écosystèmes.



Quant à M. Jamel JRIJER, Directeur du bureau du Fonds Mondial pour la Nature, Afrique du Nord, « Cette collaboration marque un tournant significatif dans notre engagement commun pour promouvoir des pratiques financières durables et responsables. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où le développement économique et la préservation de l'environnement et de la nature vont de pair. C'est en unissant nos forces que nous réussirons à créer un impact positif durable.

I. Renforcement de capacités :

1. Atelier régional sur « Le Financement Climatique : Enjeux et Opportunités » :

Le mercredi 30 septembre 2024, un séminaire de renforcement des capacités destiné aux institutions financières a été coorganisé par ICU en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et le Conseil Bancaire et Financier (CBF). Cette action s'intègre dans le cadre du projet Nabeul Ville Verte (NVV), cofinancé par l'Union Européenne en Tunisie, et en partenariat avec la Commune de Nabeul et Higher Institute of Technological Studies of Nabeul (ISETN).



« Le Financement Climatique : Enjeux et Opportunités », a été le thème de ce séminaire, qui a enregistré la participation de plusieurs banques tunisiennes, à la fois d'agences locales (de Nabeul et de Hammamet) et des représentants des sièges centraux. Cet événement a permis aux participants de prendre connaissance du rôle des institutions financières dans le financement de l'action climatique et d'approfondir leurs connaissances sur plusieurs thématiques liés au financement d'activités d'atténuation et adaptation au changement climatique.

Les présentations et échanges ont porté sur la politique climatique de la Tunisie, l'engagement du gouvernorat de Nabeul et l'importance du rôle du secteur bancaire et financier pour atteindre les objectifs nationaux. À ce titre, des représentants de la CDC, du CBF et de deux banques sont intervenus pour mettre la lumière sur :



- ▶ Le rôle de la CDC et sa stratégie en tant que bras financier de l'État desservant les objectifs prioritaires nationaux dont notamment la transition énergétique et écologique et les activités menées pour catalyser les investissements en lien.
- ▶ La posture active de la CDC pour attirer les partenariats avec d'autres acteurs financiers afin de compléter les schémas financiers à même de libérer les projets verts contributeurs la résilience climatique et au développement durable.
- ▶ Les critères d'éligibilité des projets verts adoptés par la CDC et sur les travaux menés pour évaluer la maturité du marché de l'investissement vert et prospecter l'opportunité d'émettre des obligations vertes.
- ▶ Le rôle du CBF en tant qu'acteur clé de la transition climatique et les activités menées pour l'intégration des risques climatiques dans les portefeuilles des institutions financières.
- ▶ Les subventions publiques disponibles pour promouvoir les projets verts.



Le séminaire a été une opportunité fructueuse pour amorcer un dialogue constructif et pragmatique avec les acteurs financiers dans le gouvernorat de Nabeul pour promouvoir l'importance d'appuyer les projets verts dans la région.

Ce premier séminaire sera poursuivi par d'autres rencontres pour approfondir les pistes favorisant la concrétisation de collaboration entre les différentes parties prenantes au service du développement de projets durables à Nabeul.

2. SUNREF : Dynamique de la finance verte dans les régions :

Dans le cadre du programme SUNREF (Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance), soutenu par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE) et coordonné par Expertise France, des sessions de formation régionales ont été organisées pour les responsables des centres d'affaires. En plus des formations précédemment tenues en novembre 2022 à Sousse et Sfax, de nouvelles sessions ont eu lieu à Nabeul les 5 et 6 janvier 2023, ainsi qu'à Bizerte les 11 et 12 janvier 2023. En partenariat avec le Conseil Bancaire et Financier, ces formations ont été cruciales pour renforcer les capacités des acteurs du secteur bancaire et financier dans la gestion durable des ressources naturelles et de l'énergie.



3. Travail décent pour une transition juste et "Entreprise Inclusive" :

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part, en novembre 2023, aux formations interactives "Un travail décent pour une transition juste" et "Entreprise Inclusive", organisées par la Green Tec Capital Africa Foundation et SCIO Network. Ces formations, soutenues par l'Initiative Spéciale du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ) sous la bannière "Invest for Jobs", visent à stimuler les entreprises tout en promouvant l'égalité entre les hommes et

les femmes, en ciblant spécifiquement les institutions des pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Maroc, le Rwanda, le Sénégal et la Tunisie.

Le CBF a participé activement à ces formations, démontrant son engagement envers des pratiques de travail équitables et inclusives. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts du CBF pour promouvoir le développement durable et l'égalité des chances dans le secteur bancaire et financier tunisien. Ces formations représentent une étape importante dans la promotion d'un environnement de travail plus juste et inclusif dans plusieurs pays africains.

4. CBF-Global Compact: Renforcement de Capacités

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a activement participé aux initiatives du Global Compact, renforçant ainsi son engagement en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises.

Le 7 mars 2024, le CBF a pris part à la session "Suivre ses progrès et valoriser sa démarche de durabilité" dans le cadre du programme "Fondements de la durabilité d'entreprise Afrique du Nord", organisé par le Global Compact. Cette session a permis d'explorer les meilleures pratiques pour mesurer l'impact des actions de durabilité des entreprises et les valoriser auprès des parties prenantes. Les discussions ont mis en avant l'importance des outils de reporting, de la transparence et de l'engagement des entreprises dans un cadre structuré et mesurable.

Le 22 février 2024, le CBF a participé à la session "Anticiper les effets du climat sur l'entreprise", abordant les enjeux liés au changement climatique et à son impact sur l'écosystème économique et financier. Cette session a mis l'accent sur l'intégration des risques climatiques dans la stratégie des entreprises, la résilience face aux changements environnementaux et l'adoption de solutions basées sur la finance durable et la transition énergétique.

Le 16 janvier 2024, le CBF a pris part aussi à la session "Agir en faveur de l'égalité entre les sexes", soulignant l'importance de l'inclusion et de l'égalité des chances au sein des entreprises africaines. Les échanges ont porté sur la mise en place de politiques et de pratiques favorisant la diversité, l'autonomisation des femmes et l'égalité salariale. La session a également permis d'identifier des initiatives concrètes pour promouvoir une gouvernance plus inclusive et une meilleure représentation des femmes aux postes de décision.

À travers sa participation à ces différentes sessions, le CBF réaffirme son rôle clé dans l'accompagnement des institutions financières vers une transformation durable, en alignant leurs pratiques avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et en favorisant l'adoption de modèles économiques responsables et inclusifs dans le secteur bancaire et financier.

IV. Pilier Social :

1. La Signature d'une convention cadre de partenariat avec le croissant rouge Tunisien « CRT » :

En 2023, une réunion de travail a été organisée pour explorer les opportunités de collaboration entre les deux institutions. Cette rencontre visait à développer des initiatives pour répondre aux besoins humanitaires urgents, renforcer la résilience des communautés et promouvoir la solidarité et la coopération entre les individus. Parmi les actions envisagées figuraient les aides pendant le mois de Ramadan, le soutien à la rentrée scolaire, et la gestion de banque alimentaire pour lutter contre la précarité alimentaire.



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et le Croissant Rouge Tunisien (CRT) ont signé le 03 novembre 2023 une convention cadre de partenariat pour formaliser leur collaboration dans le cadre de l'aide humanitaire y compris celle destinée à Gaza. Cette initiative vise à mobiliser des ressources financières pour soutenir les populations touchées par le conflit.

La convention a pour but de coordonner les efforts de collecte de fonds et de distribution d'aide humanitaire au peuple palestinien, en réponse à la crise. Cette collaboration entre le CBF et le CRT souligne l'engagement du secteur bancaire et financier tunisien à soutenir des causes humanitaires et à répondre aux besoins urgents des populations en détresse à Gaza.



Les banques tunisiennes se sont engagées à faciliter les dons à travers divers moyens, tels que des virements bancaires, des dépôts en espèces, et des contributions via des terminaux de paiement électronique.

Les Institutions Financières, à travers le Conseil Bancaire et Financier (CBF), se sont mobilisés pour offrir un soutien financier au peuple palestinien en réponse à la crise. Voici les principaux types de soutien financier qu'elles envisagent :

- ▶ **Collecte de fonds** : Les Institutions Financières, tant publics que privés, ont collecté des fonds spécifiquement destinés à soutenir le peuple palestinien. Ces fonds sont intégralement reversés au Croissant Rouge Tunisien (CRT), qui est chargé de la distribution de l'aide humanitaire.
- ▶ **Solidarité financière** : Cette initiative vise à exprimer la solidarité du secteur bancaire et financier tunisien face aux difficultés rencontrées par les populations palestiniennes, en mobilisant des ressources financières pour répondre à leurs besoins urgents.
- ▶ **Engagement communautaire** : Les Institutions Financières ont participé également à des actions de sensibilisation et d'engagement communautaire pour encourager les citoyens à contribuer à cette cause noble, renforçant ainsi le soutien collectif envers les victimes du conflit.

Ces actions ont démontré l'engagement du secteur bancaire et financier tunisien à jouer un rôle actif dans les efforts humanitaires et à soutenir des causes sociales importantes.

2. Organisation de la journée Bourse du cœur et signature convention cadre de partenariat et de collaboration entre le CBF & ATVESOS :

Une convention cadre de partenariat et de collaboration entre le CBF et l'Association tunisienne des Villages d'Enfants SOS est signée sous l'égide de la ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, Mme Amel Belhaj Moussa.



Cet accord, officialisé lors de la 2^{ème} édition de la « Bourse du Cœur » le 13 juin 2024 au siège du Conseil Bancaire et Financier, reflète l'engagement commun des deux parties envers le bien-être des enfants sans soutien familial et la promotion d'une société plus juste et inclusive.

La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des deux institutions signataires, ainsi que des responsables des institutions financières, des acteurs influents du secteur financier, et des personnalités clés du domaine social et institutionnel, ce qui a renforcé la portée et l'impact de cet engagement commun.



M. Néji Ghandri, Président du CBF, et M. Mohamed Megdich, Président de l'ATVESOS, ont convenu notamment d'une collaboration destinée à soutenir les actions de l'Association afin de l'aider à la

réalisation de sa mission en faveur des enfants sans soutien familial. La convention porte également sur l'incitation des membres du CBF à parrainer des enfants des quatre villages (Gammarth, Siliana, Mahres et Akouda) et à encourager leurs collaborateurs à devenir parrains.



L'accord stipule également l'engagement du CBF à soutenir les activités et les programmes de l'association afin de l'aider à mener à bien ses missions.



Lors de la cérémonie, Mme Amel Belhaj Moussa a déclaré : « La responsabilité sociale de l'Etat est un fait en Tunisie étant donné sa contribution en faveur des familles, des personnes âgées et de l'enfance. Nous comptons aussi sur les banques et les établissements financiers, qui jouent un rôle prépondérant au profit de l'économie tunisienne, pour qu'ils renforcent et consolident davantage leur engagement social », a déclaré la ministre.

De son côté, M. Néji Ghandri a indiqué que cette signature aligne les actions du secteur bancaire et financier sur les **10 principes du pacte Mondial** et les **objectifs internationaux ODD adoptés**, en renforçant la mission du secteur de soutenir les enfants sans soutien familial et en contribuant à une société plus juste et inclusive.

Cette collaboration met en lumière l'importance d'une approche holistique pour la promotion et la protection des droits humains, en reconnaissant que les aspects sociaux, économiques et financiers sont étroitement liés et doivent être abordés de manière intégrée pour garantir un impact durable et positif sur la vie des enfants vulnérables », a encore ajouté le Président du CBF.



Il est à souligner que plus de 3500 enfants bénéficient des services de l'Association tunisienne des Villages d'Enfants SOS. Son Président, M. Mohamed Megdich, a considéré que la convention signée avec le CBF, et s'inscrivant dans le cadre de la 2^{ème} édition de la « La Bourse du cœur », allait permettre de « **bâtir l'avenir des enfants** ».

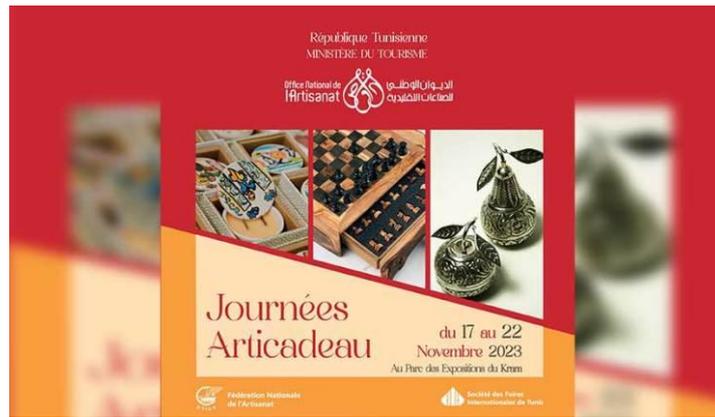
3. Promotion de l'artisanat :

a. Participation au salon « Articadeau » :

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF), accompagné par ses membres, a participé activement au salon « **Articadeau** », qui s'est tenu du 17 au 22 novembre 2023 à Tunis, en soutenant les artisans à travers l'achat de leurs produits en tant que cadeaux.

Cette initiative vise à encourager les institutions financières à jouer un rôle essentiel dans le renforcement de l'économie locale en valorisant l'artisanat tunisien et en stimulant les activités des artisans.

Cet événement, organisé par l'Office National de l'Artisanat en partenariat avec la Fédération Nationale de l'Artisanat et la Société des Foires Internationales de Tunis, est une foire d'exposition dédiée à l'artisanat tunisien et aux cadeaux de fin d'année.



Cette participation s'inscrit dans la continuité des actions du CBF visant à promouvoir le développement économique et social en Tunisie, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle reflète les engagements du CBF dans plusieurs domaines dont notamment :

- ▶ **Promotion de l'Artisanat** : Le CBF soutient l'artisanat tunisien et participe à la valorisation des produits locaux, contribuant ainsi à la dynamisation de l'économie locale.
- ▶ **Renforcement des Liens** : La participation au salon permet de renforcer les liens entre le secteur bancaire et financier et les artisans, facilitant l'accès au financement pour les projets artisanaux.
- ▶ **Opportunités de Réseautage** : Le salon offre une plateforme pour établir des contacts d'affaires et explorer des opportunités de collaboration entre les artisans et les institutions financières.
- ▶ **Sensibilisation aux Services Financiers** : cet événement est une occasion pour sensibiliser les artisans aux services financiers disponibles pour les soutenir dans leurs activités.

Cette participation réaffirme l'engagement continu du CBF envers l'inclusion financière et le soutien aux secteurs clés de l'économie tunisienne tout en favorisant le développement économique et social en Tunisie, en répondant aux priorités nationales et internationales de développement durable.



b. CBF -ONAT : Signature d'une convention-cadre de partenariat pour la promotion des industries traditionnelles tunisiennes :



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a signé une convention-cadre de partenariat avec l'Office National de l'Artisanat Tunisien (ONAT) à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat et de l'habit traditionnel, organisée sous le haut patronage du Chef du Gouvernement M. Ahmed Hachani. Plusieurs personnalités de haut rang, dont des ministres, des députés, des directeurs généraux, des représentants des ministères et des institutions publiques et privées concernées, des Ambassadeurs et des organisations nationales ont assisté à la cérémonie organisée le samedi 16 mars 2024 par l'Office national de l'Artisanat.

Sous la supervision de M. Mohamed Moez Belhassine, Ministre du Tourisme, la convention a été signée entre le président du CBF, M. Néji Ghandri, et le directeur général de l'ONAT, M. Faouzi Ben Halima. Cet accord vise à concrétiser le principe du partenariat et à activer les domaines de coopération, d'échange et de travail commun entre les deux institutions afin de promouvoir et de développer davantage les industries traditionnelles tunisiennes.

En vertu de cet accord, le CBF s'engage à mettre à la disposition des artisans des moyens de paiement électroniques afin de simplifier leurs transactions avec leurs clients et leurs fournisseurs. De même, il a été convenu l'organisation de rencontres professionnelles entre les artisans, les banquiers et les financiers simultanément lors du déroulement des manifestations et des réunions régulières que le CBF organise. Le CBF mettra aussi à la disposition de l'ONAT des espaces au sein de son siège pour tenir des rencontres professionnelles et des manifestations dans le cadre d'un agenda qui sera fixé prochainement.

De plus, il s'agira de faire participer l'ONAT aux congrès internationaux dans lesquels participe le CBF via la mise en place d'un espace institutionnel permettant de faire connaître les différentes spécialités artisanales et les activités de l'Office afin de promouvoir le secteur.

De son côté, l'Office national de l'artisanat tunisien apportera un soutien technique aux programmes locaux, régionaux et nationaux réalisés par le CBF dans le cadre de ses engagements sociétaux, particulièrement dans le secteur de l'artisanat.

Le CBF disposera de son côté d'un espace institutionnel pour faire connaître ses activités lors des manifestations nationales organisées par l'ONAT.

Ce partenariat s'aligne avec la responsabilité sociétale du CBF et de son rôle national en tant que partenaire actif et contributeur essentiel dans l'activité économique et sociale. Il s'inscrit également dans le contexte de ses initiatives, ses campagnes de sensibilisation et de développement au profit de ses membres, des citoyens, de la société et des entreprises par le biais de sa participation dans les programmes, les activités et les efforts visant le développement de la politique monétaire, d'épargne et de l'inclusion financière.

c. 1ère édition du salon Articrea :



Dans le cadre de l'activation de la convention commune signée entre le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et l'Office National de l'Artisanat Tunisien (ONAT) le 16 mars 2024 à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de l'Artisanat Traditionnel, le Conseil Bancaire et Financier a participé à la première session du Salon Professionnel des Industries Traditionnelles « ARTICREA » au Palais des Expositions de Karam, destiné aux acheteurs internationaux afin d'augmenter la capacité d'exportation des entreprises artisanales, aux acheteurs nationaux (cadeaux de fin d'année des entreprises) afin d'augmenter la capacité de vente des entreprises.

Le stand du CBF a été dédié à la présentation des services bancaires et financières et aux privilèges qu'elles accordent les banques et les institutions financières, à savoir la BH Leasing, la Wifak Bank et la NAIB Bank, aux artisans et aux exportateurs et à la promotion des industries traditionnelles.



L'inauguration de ce salon a été marquée par la présence de plusieurs ministres qui ont visité le stand du CBF, témoignant ainsi de l'importance de l'événement à l'échelle nationale. Ces personnalités ont souligné le rôle central de la culture et de l'innovation dans le développement économique et social du pays. Leur participation a renforcé la dimension officielle de l'événement et mis en avant l'engagement du gouvernement en faveur de la promotion de l'art, de la création et des industries culturelles.



Le salon Articrea est un événement majeur qui rassemble des professionnels et des passionnés d'art, de culture, et de création. Il offre une plateforme pour les artistes, créateurs, et entreprises du secteur culturel, permettant de découvrir de nouvelles œuvres, échanger des idées, et établir des collaborations. Le salon présente une variété de disciplines artistiques, allant des arts visuels aux performances en passant par les innovations technologiques liées à la culture.

4. Promotion de la diversité des genres :

a. CBF-BERD: Programme RSPB-Tunisie

+ L'"Entrepreneuriat féminin : quelles opportunités pour le secteur bancaire et financier tunisien"

L'"Entrepreneuriat féminin : quelles opportunités pour le secteur bancaire et financier tunisien" est le thème du panel de haut niveau qui a enregistré la participation des experts représentantes des institutions financières en Tunisie et de l'Observatoire de l'inclusion financière. Ce panel est tenu le mardi 11 juin 2024 en marge de la cérémonie de remise des certificats du cours LAB-FT organisée conjointement par le Conseil Bancaire et Financier le programme RSBP Tunisie financé par la BERD.



L'entrepreneuriat féminin n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est aussi un levier essentiel pour le développement économique et l'innovation. Les femmes entrepreneures apportent des perspectives uniques et des compétences diverses qui enrichissent le tissu économique de nos sociétés.

Les représentantes des institutions financières ont partagé leurs expériences, leurs défis et leurs réussites et ont exploré les opportunités et les obstacles que rencontrent les femmes dans le monde des affaires, et comment nous pouvons tous contribuer à créer un environnement plus inclusif et favorable à l'entrepreneuriat féminin.

Les discussions ont porté sur plusieurs thématiques dont notamment :

Les politiques et les initiatives qui soutiennent les femmes entrepreneures, et
Les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées, comme l'accès au financement, l'accompagnement et l'accès aux réseaux professionnels.



Malgré que la Tunisie est pionnière en matière d'égalité homme-femme dans le monde arabe et que la participation des femmes à la dynamique économique s'est améliorée ces dernières années, en milieu rural comme urbain et malgré les progrès réalisés, les femmes entrepreneures en Tunisie font encore face à des défis spécifiques. Un soutien multidimensionnel, combinant facteurs intrinsèques, extrinsèques, socioculturels et politiques, est nécessaire pour favoriser davantage l'entrepreneuriat féminin et son impact sur le développement économique du pays.



Pour lutter contre ces inégalités, Il est essentiel de s'attaquer aux stéréotypes de genre dès la formation, de promouvoir la diversité et l'inclusion dans les entreprises, et de garantir l'égalité des chances en matière d'évolution professionnelle, indépendamment du genre.



Lors de cet événement, plusieurs panélistes clés ont apporté une expertise précieuse, enrichissant considérablement les échanges. Parmi eux, Mme Fatma TRIKI, Directrice de l'unité Recherche & Développement chez ENDA, Mme Imen Ben Hamadi, Senior Banker chez Attijari Bank, Mlle Méjda Ben Hassine, Responsable RSE-ESG à l'ATB, ainsi que Mme Raja DAHMAN, Adjointe au Directeur Général de l'OIF. Leur présence a renforcé la qualité des discussions et contribué à la profondeur des analyses présentées, permettant ainsi de faire avancer les sujets abordés avec un regard éclairé et une vision partagée.

✚ **« Le financement des femmes entrepreneurs : un levier d'opportunité d'affaires pour le secteur bancaire et financier » :**

Dans le cadre du partenariat stratégique entre le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et RSBP Tunisie, un webinaire a été organisé le **jeudi 19 décembre 2024** afin d'explorer les opportunités offertes par le financement des femmes entrepreneurs pour le secteur bancaire et financier.



Cet événement en ligne a réuni une soixantaine des cadres des professionnels du secteur bancaire et financier souhaitant approfondir leur compréhension des leviers institutionnels favorisant l'inclusion financière des femmes entrepreneurs. L'objectif était de fournir aux participants des

outils concrets pour identifier et adresser les besoins spécifiques de ce segment à travers des offres adaptées et innovantes.

Le webinaire a été animé par **Mme Edwige Takassi** et **Mme Clémentine Hédan**, deux expertes internationales en inclusion financière, qui ont partagé leur analyse des meilleures pratiques et des opportunités stratégiques liées à ce marché en pleine expansion.

Les échanges ont permis de mettre en lumière l'importance de structurer des produits et services financiers adaptés aux entrepreneures, tout en soulignant l'impact économique positif d'une meilleure intégration des femmes dans l'écosystème financier. Cette initiative s'inscrit pleinement dans les efforts du CBF pour promouvoir l'inclusion et l'innovation au sein du secteur bancaire tunisien.

b. Le CBF s'associe au projet WoMENA pour promouvoir l'égalité professionnelle en Tunisie

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a été sollicité par la GIZ pour apporter son appui au projet « Politique et économie inclusives sensibles au genre dans la région MENA - WoMENA », lancé en mars 2022 et couvrant six pays : l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine et la Tunisie.

Ce programme vise à renforcer la participation des femmes dans la vie économique et politique de la région MENA, en améliorant leur représentation aux postes de décision et en élargissant leurs opportunités sur le marché du travail. Dans ce cadre, une initiative régionale, « Gender Diversity Management », est en cours de mise en œuvre pour accompagner les entreprises dans leur démarche d'inclusion.

En Tunisie, le programme cible les entreprises privées de taille moyenne (60 à 150 employés) dans la région du Grand Tunis. Dix entreprises seront sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement sur mesure, incluant un diagnostic « genre », l'élaboration d'un plan d'action pour l'égalité professionnelle et la mise en œuvre d'initiatives concrètes en faveur de la diversité et de l'inclusion.

Le CBF a invité ses membres à rejoindre cette initiative et à bénéficier de cet accompagnement. Déjà, trois grandes banques tunisiennes ont pris part au programme et ont engagé des actions concrètes pour promouvoir l'égalité professionnelle et la diversité au sein de leurs structures.

À travers cette collaboration, le CBF réaffirme son engagement en faveur d'un environnement économique plus inclusif et diversifié, contribuant activement à la promotion de l'égalité professionnelle en Tunisie.

c. Gender Diversity Training:

Le CBF a également participé activement au programme de formation spécialisé "Gender Diversity Training" lancé par la GIZ en 2023. Sept Institutions financières ont participé au programme de

formation de 6 jours (BTE, Attijari Bank, STB, BT, Hannibal Lease, TLF et Attijari Leasing). En partenariat avec plusieurs institutions financières, ce programme a été suivi par une étude pour l'obtention d'une assistance technique pour l'élaboration du plan d'action de chaque institution financière.

Dans le cadre de ce programme, des banques (la BT et la BTE) ont relevé le défi avec succès et bénéficieront cette année d'un accompagnement spécifique pour mettre en œuvre les mesures identifiées et renforcer ainsi leur engagement en faveur de l'égalité des genres.

Parmi les objectifs de ce programme est de :

- ▶ Promouvoir le droit des femmes tunisiennes à la promotion professionnelle et garantir leurs accès aux postes de responsabilités dans les entreprises sur le même pied d'égalité avec leurs collègues de sexe masculin.
- ▶ Sensibiliser les dirigeants et les responsables RH aux avantages économiques de la diversité des genres en milieu de travail (innovation, émulation, etc.).
- ▶ Former les chefs d'équipes et les responsables RH à l'approche Genre selon une méthodologie structurée développée par la GIZ.
- ▶ Motiver et autonomiser les acteurs de la communauté d'affaires privée à concevoir et à mettre en œuvre des initiatives permettant de renforcer la diversité des genres en milieu de travail.
- ▶ Mettre en avant des modèles de réussite sur la mise en œuvre d'initiatives de diversité des genres au sein des entreprises privées.

Cette formation de spécialisation de six jours sur la Gestion de la Diversité des Genres se poursuit par une étude du projet avec la possibilité d'obtenir une assistance technique pour l'élaboration d'un plan d'action. Les huit meilleures entreprises ont été accompagnées dans la conception et la mise en œuvre de leur projet en faveur de la diversité des genres.

La cérémonie de clôture du projet "Gender Diversity Training" organisée par la GIZ le 09 février 2024 à Tunis était une occasion pour célébrer les réalisations et de renforcer l'engagement en faveur de la diversité de genre et de l'égalité des sexes d'une part et de partager les expériences et les leçons apprises, tout en encourageant la poursuite des efforts pour une société plus inclusive.

d. RENEW MENA

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part à la première conférence régionale du Réseau Régional pour les Femmes dans l'Énergie au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (RENEW MENA), lancée par la Banque Mondiale en juin 2022. Cette conférence, tenue en juin 2023, a mis en lumière les

initiatives visant à promouvoir la participation et le statut des femmes dans le secteur de l'énergie dans la région MENA, malgré les défis persistants. RENEW MENA cherche à soutenir directement les entrepreneures et les autres femmes actives dans le marché des énergies propres au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.



Cette initiative se concentre sur trois piliers :

- ▶ La transition de l'éducation STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques) vers le travail,
- ▶ Le recrutement, la rétention et la promotion des femmes,
- ▶ L'entrepreneuriat et l'inclusion financière, avec un accent sur les énergies renouvelables et les nouvelles technologies

RENEW-MENA vise à renforcer la participation et le statut des femmes dans le secteur de l'énergie à travers la région MENA. L'initiative cherche également à collaborer avec des réseaux similaires dans d'autres régions pour atteindre ses objectifs communs. Elle s'engage activement avec les services publics, le secteur privé, les partenaires de développement, les universités et les organisations communautaires. En outre, RENEW-MENA fournit un soutien direct aux opérations et à l'engagement des clients, tout en mettant l'accent sur le renforcement des capacités.

e. Women Business Forum :

L'édition 2023 du Women Business Forum, co-organisée par l'Union pour la Méditerranée (UpM) et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), a eu lieu de 10 au 12 octobre 2023 à Tunis pour célébrer les résultats du projet de l'UpM « Promouvoir l'autonomisation des femmes pour un développement industriel inclusif et durable dans la région MENA – PWE »

soutenu par l'ONUDI et son projet pilote en Tunisie visant à stimuler l'accès au marché des femmes entrepreneures dans la chaîne de valeur de produits cosmétiques bios.

Cette édition du Women Business Forum a abordé la question du rôle central des femmes entrepreneures de la région MENA dans le contexte des transformations industrielles et numériques émergentes.



Le Women Business Forum a mis l'accent sur le thème « Les femmes dans l'industrie et l'innovation », en reconnaissant les enjeux majeurs liés à la quatrième révolution industrielle. Cette transformation industrielle ouvre de nouvelles opportunités tout en posant des défis spécifiques pour les femmes entrepreneures de la région MENA, qui demeurent encore largement concentrées dans le secteur des services.

L'événement a réuni des participants de haut niveau, dont des représentants du gouvernement tunisien, des bailleurs de fonds internationaux, une délégation de l'UE en Tunisie, ainsi que diverses parties prenantes régionales et nationales. Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a également pris part aux discussions. En tout, 150 personnes étaient présentes sur place à Tunis, tandis qu'une centaine d'invités ont suivi les débats en ligne. L'événement a également vu la participation de femmes entrepreneures de toute la région MENA.

L'événement a mis en avant la collaboration et l'autonomisation, avec une session multipartite réunissant décideurs politiques, associations de femmes d'affaires et entrepreneurs. Ils ont échangé sur les défis des femmes entrepreneures dans l'industrie et l'innovation, tout en explorant comment l'Industrie 4.0 peut soutenir leur inclusion économique dans la région MENA.

Les discussions se sont portées sur les modèles et les bonnes pratiques visant à inciter les femmes à exercer des fonctions de leadership dans des domaines innovants tels que l'IA, l'énergie, l'économie circulaire, les TIC et la numérisation.

f. Réseau des femmes de l'hydrogène vert en Tunisie :

+ La création du réseau et renforcement des capacités :



Le réseau des femmes de l'hydrogène vert a été lancé dans le cadre du projet « Hydrogène vert au service d'une croissance durable et une économie décarbonisée en Tunisie (H2Vert.TUN) » mandaté par le Ministère Fédéral pour la Coopération Economique et le Développement Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), en étroite collaboration avec le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME).



Un atelier d'une semaine s'est tenu en Tunisie en janvier / février 2023. Cet atelier a servi de point de départ pour la mise en réseau et a permis d'initier des contacts significatifs.

Cette initiative relative au « lancement du premier Réseau des Femmes de l'Hydrogène Vert » témoigne du pouvoir de la collaboration et de la détermination des femmes qui œuvrent pour un changement positif dans le domaine de la transition énergétique et le développement durable.

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF), membre de ce réseau, y représente le secteur bancaire et financier, jouant un rôle clé dans le soutien au financement des initiatives liées à l'hydrogène vert.



En 2023, plusieurs ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour les femmes du secteur de l'hydrogène vert, afin d'approfondir leurs connaissances techniques sur l'hydrogène vert et ses dérivés. Par ailleurs, un atelier d'échange international s'est tenu le 14 février, dans le cadre de la création d'un réseau d'expertes en hydrogène vert, dédié aux femmes actives dans ce domaine en Tunisie.

Mission d'échange en Bavière :

Dans le cadre des activités du projet « Mise en place d'un hub Tuniso-bavarois de technologies et d'innovation pour l'hydrogène vert », mandaté par l'Etat Fédéré de la bavière, mis en œuvre par la Giz Tunisie conjointement avec le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie (MIME) et complémentaire au projet « l'hydrogène vert pour une croissance durable et une économie décarbonisée en Tunisie(H2vert.TUN), une mission d'échange en Bavière portant sur la promotion de l'échange entre les femmes tunisiennes et bavaroises.



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a pris part à cette mission, contribuant avec les participantes tunisiennes à renforcer la collaboration entre les deux régions. Ce projet vise à établir un réseau international autour de l'hydrogène vert.



Cette mission vise à organiser des réunions d'échanges, des visites sur sites et des ateliers de formations entre les femmes Tunisiennes et bavaroises et à offrir aux participantes l'occasion de discuter sur des approches de recherche, des instruments politiques ainsi que sur le développement actuel du secteur privé avec les femmes bavaroises actives dans le secteur de l'hydrogène, tout en mettant l'accent sur la promotion du réseautage et de l'échange.



Le voyage d'échange à Augsburg a été une réussite et a jeté les bases pour la mise en place d'un Hub Tuniso-Bavarois de technologies et d'innovation pour l'hydrogène vert. En favorisant la coopération et l'autonomisation des femmes, ce projet contribue à la transition énergétique en Tunisie et au développement d'une économie durable.



Ce Réseau des Femmes de l'Hydrogène Vert en Tunisie, qui vise à promouvoir la participation et le leadership des femmes dans le secteur de l'hydrogène vert, à travers des initiatives de formation, de mentorat et de networking, il soutient l'inclusion des femmes dans cette industrie en pleine expansion, encourageant leur rôle dans la transition énergétique et le développement durable du pays.

Ce réseau offre une plateforme d'échange et de collaboration entre professionnelles, chercheuses et entrepreneures, favorisant ainsi l'innovation et le partage d'expertise dans le domaine de l'hydrogène vert en Tunisie.

g. Women Energize Women & « Tunisian Female Energy Conference for the MENA Region » :

Dans le cadre de sa mission, la délégation tunisienne dont fait partie le Conseil Bancaire et Financier (CBF), a participé à des événements clés, notamment la conférence "Women Energize Women (WEW)" tenue à Munich le 15 juin 2023, qui a réuni des femmes leaders du secteur de l'énergie pour discuter des défis et des opportunités liés à leur participation dans ce domaine, tout en promouvant leur autonomisation et leur rôle dans la transition énergétique.



Parallèlement, un side-event intitulé “Tunisian Female Energy Conference for the MENA Region” a mis en lumière les contributions des femmes tunisiennes dans le secteur énergétique et a permis d’échanger sur les stratégies visant à renforcer leur rôle dans la région MENA. Ces initiatives s’inscrivent dans une dynamique plus large visant à promouvoir la diversité de genre et à renforcer la participation économique des femmes dans le secteur de l’énergie, notamment dans le contexte de la transition vers des énergies renouvelables.

En marge de la conférence Women Energize Women (WEW), qui s’est tenue le 15 juin 2023 à Munich, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a eu l’honneur de participer à l’événement parallèle intitulé « Les femmes dans l’énergie dans la région MENA », organisé par le Ministère de l’Industrie, des Mines et de l’Énergie (MIME). Cet événement transfrontalier a réuni plus de 50 participants internationaux, principalement issus de la région MENA, et visait à promouvoir une transition énergétique juste et inclusive, mettant en lumière l’importance du rôle des femmes dans ce secteur stratégique. Ces participants font partie d’institutions d’énergie verte et de finance durable, des secteurs public et privé, du monde universitaire ainsi que de la société civile.

Cet événement a été mis en place en collaboration avec plusieurs institutions sous tutelle, telles que la Société Tunisienne d’Électricité et du Gaz (STEG), l’Agence Nationale pour la Maîtrise de l’Énergie (ANME), ainsi que la GIZ.

Le CBF a contribué à cet événement, qui portait sur deux thématiques clés :

- ▶ Financement vert et capital humain au service de la transition énergétique dans la région MENA ;
- ▶ Initiatives de promotion des talents féminins en Tunisie en faveur d’une transition énergétique juste, inclusive et durable.



Cet événement, tenu le 16 juin 2023 à Munich, a rassemblé des acteurs majeurs de Tunisie, de la région MENA, ainsi que des partenaires internationaux, issus des secteurs public, privé et de la société civile. L'événement a réuni non seulement des femmes actrices du secteur de l'énergie, mais aussi des hommes en tant qu'ambassadeurs de l'énergie et de la diversité des genres.

À travers sa participation, le CBF a renforcé son engagement en faveur d'une transition énergétique inclusive, en soutenant des solutions financières innovantes et en promouvant l'autonomisation des femmes dans le secteur énergétique.

Le CBF a ainsi représenté la Tunisie à l'échelle internationale, tout en renforçant les synergies entre les différentes parties prenantes présentes à cet événement de premier plan.

À travers cette table ronde et des présentations captivantes, l'événement a abordé les sujets suivants :

- ▶ Le contexte énergétique et climatique dans les pays de la région MENA ainsi que les expériences et les défis de la région en matière de financement de la transition énergétique.
- ▶ Les meilleures pratiques en matière de :
 - ✚ Autonomisation des talents féminins par le biais de programmes académiques et de formations en enseignement technique et professionnel (EFTP)
 - ✚ Sensibilisation aux enjeux des secteurs du climat et de l'énergie et recommandations d'actions
 - ✚ Promouvoir la participation des femmes aux postes techniques et décisionnels.

Un déjeuner de réseautage a été organisé aussi pour favoriser les synergies internationales, principalement au sein des pays de la région MENA.

Le CBF continue de travailler assidûment, redoublant d'efforts pour promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de nos institutions financières. Nous croyons fermement en l'égalité des genres

et sommes déterminés à créer un environnement professionnel inclusif où chaque individu peut s'épanouir.

La diversité est notre force, et nous nous engageons à œuvrer pour un secteur bancaire et financier équilibré et dynamique. Le CBF reste à l'avant-garde de l'initiative, travaillant main dans la main avec nos partenaires pour créer des opportunités équitables et stimulantes pour tous.

Le CBF continue d'explorer de nouvelles opportunités pour favoriser l'intégration de la dimension de genre au sein des entreprises, que ce soit dans le cadre de ses programmes existants ou à travers de nouvelles initiatives.

h. "Projet féminisme en action pour une transformation structurelle FAST"

Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a participé à l'atelier de lancement et de planification du Projet "Féminisme en Action pour une Transformation Structurelle" (FAST), une initiative conjointe du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME) et de la Coopération Allemande au Développement (GIZ). Mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), ce projet s'inscrit dans un cadre global déployé sur une période de trois ans en Tunisie, Arménie, Colombie et Rwanda.



L'initiative FAST vise à promouvoir la diversité et l'égalité des genres dans le secteur de l'énergie en garantissant une participation équitable de tous et toutes à la vie sociale, économique et politique. Selon une approche inclusive et transformative, le projet met l'accent sur l'implication des groupes sous-représentés, en favorisant leur accès à la formation, à l'emploi et à des opportunités de croissance durable dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les Objectifs de l'Atelier tenu du 16 au 18 avril 2024 sont :

- ▶ Présenter le projet FAST, ses objectifs et ses axes d'intervention.
- ▶ Planifier et prioriser les activités à travers des travaux de groupe et un brainstorming sur les actions à mettre en place.

L'atelier a ainsi permis d'initier une réflexion stratégique sur les moyens d'intégrer efficacement la dimension du genre dans le secteur de l'énergie et de définir des pistes d'action concrètes pour renforcer l'inclusion et l'autonomisation des groupes cibles.

✚ **Projet de Soutien et d'Accélération de l'Inclusion des Femmes (SAWI)**



Le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a placé l'égalité des genres au cœur de ses efforts en faveur du développement durable, en mettant en œuvre diverses initiatives visant à promouvoir l'inclusion financière des femmes. La signature du protocole d'accord entre le Conseil Bancaire et Financier et Center Democracy for All à l'occasion de la journée internationale de la femme le 08 mars 2024. L'objectif de notre engagement est de collaborer en vue de promouvoir l'égalité des genres au sein du secteur bancaire et financier, en mettant l'accent sur l'inclusion, la diversité et l'équité.



Une réunion du travail est tenue le vendredi 26 janvier 2024 à 10h30 au Conseil Bancaire et Financier. L'objectif de la réunion est de discuter les réalisations de la phase I tout en présentant les objectifs et les étapes prévus pour la deuxième phase du projet SAWI.

Le lancement de la nouvelle phase du projet de Soutien et d'Accélération de l'Inclusion des Femmes (SAWI) de l'Université américaine de Beyrouth (AUB) est en collaboration avec l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa.

Cette étape élargira les efforts transnationaux de mobilisation en faveur de la participation économique digne des femmes dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), de renforcer des partenariats et de continuer à constituer un réseau plus large de praticiens et d'acteurs économiques.

Cette phase englobera la mise en œuvre des politiques recrutement, rétention et promotion choisies par les institutions de quatre secteurs ainsi que le secteur bancaire, pendant la première phase du projet SAWI.



Il est essentiel de souligner que l'intégration des politiques de genre dans les banques, surtout en lien avec les bailleurs de fonds, offre des avantages cruciaux tels que la promotion de l'inclusion financière, l'amélioration de la performance économique grâce à la diversité, le renforcement de l'image de marque, la conformité aux ODDs, l'accès accru aux financements, une gestion des risques améliorée, et un engagement envers la durabilité, positionnant ainsi les banques en tant qu'acteurs clés pour une croissance économique inclusive et durable.

5. Le CBF et l'ODD 4 : Promouvoir l'Éducation Financière pour un Développement Inclusif et Durable

Depuis plusieurs années, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) s'engage activement en faveur du développement durable et de la finance responsable, en alignant ses actions avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Parmi ces objectifs, l'ODD 4 - Éducation de qualité constitue une priorité stratégique pour le CBF, qui œuvre à renforcer les capacités des acteurs financiers et à promouvoir l'éducation financière comme levier d'inclusion économique. Conscient que l'accès à une formation adéquate est essentiel pour favoriser l'autonomisation des jeunes et des entrepreneurs, le CBF travaille à développer des initiatives visant à améliorer la culture financière, à faciliter l'accès au financement et à encourager

l'innovation dans le secteur bancaire. Cet engagement s'inscrit dans une vision plus large de transformation économique et sociale, en soutenant des projets qui contribuent à un développement plus inclusif, durable et résilient.

a. ODD4 : "Appui aux Efforts du Ministère de l'Éducation pour un Environnement Scolaire Optimal"

Dans le cadre de la convention cadre de coopération et de partenariat signée entre le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et le Ministère de l'Éducation, qui permet de soutenir les efforts du ministère pour la réhabilitation des infrastructures des établissements scolaires et la promotion de la culture financière dans les établissements scolaires, le Conseil Bancaire et Financier a participé à :

 **L'Inauguration de l'école Birine**

La cérémonie d'inauguration de l'école Birine qui a eu lieu le 27 janvier 2023, en présence du Ministre de l'Éducation M. Fethi SELLAOUTI et M. Mohamed KOUBAA Directeur Général de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie (UBCI).



Cette initiative s'inscrit dans la démarche commune du secteur bancaire et financier pour lutter contre le décrochage scolaire. L'UBCI a choisi, parmi la liste des établissements scolaires fournie par le CBF, de soutenir l'agrandissement d'une salle de classe et l'embellissement de l'école primaire Birine à Sidi Hassine, qui accueille un nombre important d'élèves.



✚ Cérémonie de signature de la convention entre le ministère de l'Éducation et la BH Bank :

Dans le cadre de la convention-cadre de partenariat signée en 2021 entre le Conseil Bancaire et Financier (CBF) et le Ministère de l'Éducation, une nouvelle convention de partenariat a été conclue le 10 octobre 2023 entre le Ministère de l'Éducation et la BH BANK. La signature a eu lieu lors d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Éducation, en présence du Directeur Général de la BH BANK, de la Déléguée Générale du CBF, ainsi que des membres de la direction de la banque.



Cette convention vise à soutenir les efforts du Ministère de l'Éducation pour l'entretien des infrastructures des établissements scolaires ainsi que l'amélioration des services y afférents, notamment le transport des élèves.

Cette convention a pour objectif de :

- ▶ Renforcer l'ouverture des établissements éducatifs sur l'environnement social et le tissu économique.
- ▶ Améliorer les services scolaires en offrant un transport scolaire rural.
- ▶ Soutenir les efforts du ministère de l'Éducation pour entretenir les infrastructures des établissements éducatifs et assurer de bonnes conditions d'étude.

✚ Une visite guidée au musée de la Monnaie :

Une visite guidée pour les élèves des classes 5^{ème} et 6^{ème} Année de l'école primaire El Menzeh 7 est organisée le vendredi 07 avril 2023 par le Conseil Bancaire et Financier, Visa et le ministère de l'éducation, au musée de la Monnaie de la Banque Centrale de Tunisie.



Cette visite programmée dans le cadre de la première édition « Global Money Week » du 27 mars au 21 avril 2023, s’inscrit dans le cadre de la campagne internationale, menée par l’Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), de sensibilisation sur l’importance de veiller à ce que les jeunes soient conscients des finances et acquièrent progressivement les connaissances, les compétences, les attitudes et les comportements nécessaires pour prendre des décisions financières judicieuses et atteindre une bonne santé financière.

b. Le 1^{er} Forum arabe des réseaux d’écoles, de clubs et de chaires académiques affiliés à l’ALECSO : « Le rôle des leaders de la jeunesse et de la société civile face aux risques du changement climatique dans la région arabe »

Le Conseil Bancaire et Financier a pris part au premier Forum arabe des réseaux d’écoles, de clubs et de chaires académiques affiliés à l’Organisation Arabe pour l’Éducation, la Culture et les Sciences (ALECSO), placé sous le thème : « **Le rôle des leaders de la jeunesse et de la société civile face aux risques du changement climatique dans la région arabe** ».



Ce forum représente une plateforme clé pour mobiliser les jeunes leaders et la société civile autour des enjeux climatiques et renforcer leur implication dans la lutte contre le changement climatique.

En mettant l'accent sur l'éducation, l'innovation et l'action collective, il vise à favoriser une réponse coordonnée et efficace face aux défis environnementaux dans la région arabe.

Le **Conseil Bancaire et Financier (CBF)** a activement participé à cet événement en mettant en avant le rôle du secteur financier dans le soutien aux initiatives climatiques portées par la jeunesse et la société civile. Lors de son intervention, le CBF a souligné l'importance de développer des mécanismes de financement innovants et accessibles pour accompagner les projets durables et favoriser une transition écologique inclusive.



c. Workshop "Innovation financière dans les Stratégies d'investissement et gestion des risques" :

Dans le cadre du workshop intitulé "Innovation financière dans les Stratégies d'investissement et gestion des risques", organisé le 04 décembre 2024 à l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis (ISG), le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a pris part aux discussions en mettant en avant l'importance d'une approche méthodique pour réussir la transition du secteur bancaire et financier vers un financement responsable et à impact. L'intervention du CBF a notamment insisté sur les étapes clés et les outils d'atténuation des risques permettant d'assurer une mise en œuvre efficace et durable de cette démarche.

L'intervention du CBF a permis de mettre en avant la transformation en cours dans le secteur bancaire et financier tunisien vers une approche plus inclusive et durable.



Les échanges lors du workshop ont souligné l'importance de renforcer l'intégration des principes de finance responsable au sein des stratégies d'investissement et de gestion des risques. Le CBF reste engagé à poursuivre ses efforts en faveur d'un écosystème financier innovant et à impact positif.



Le workshop a réuni plusieurs intervenants issus de divers horizons, notamment des experts financiers, des enseignants, des chercheurs et des étudiants. Ces échanges ont été particulièrement enrichissants pour les étudiants en Master Ingénierie Financière de l'Institut Supérieur de Gestion de Tunis (ISG), leur permettant d'acquérir une meilleure compréhension des enjeux de la finance responsable et de l'innovation financière.



L'innovation financière est essentielle pour améliorer les stratégies d'investissement et la gestion des risques. En intégrant des produits financiers innovants, des technologies avancées, et des pratiques durables, elle permet de maximiser les rendements tout en minimisant les risques et en favorisant un développement économique plus durable.

À cette occasion, la représentante du CBF a présenté aux étudiants une liste de sujets de projets de fin d'étude en finance durable et écologique, ainsi que les nouveaux métiers émergents dans ce domaine.

✚ Sujets de (PFE) en Finance Durable et Écologique :

1. Développement d'une taxonomie tunisienne pour la classification des activités économiques durables : Approche, méthodologie et impacts.
2. Mécanismes de financement innovant pour la transition énergétique et écologique en Tunisie.
3. Intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement des institutions financières tunisiennes : défis et opportunités.
4. Conception et mise en œuvre d'un système de reporting ESG pour les banques tunisiennes.
5. Analyse des risques climatiques dans les portefeuilles bancaires : Élaboration d'une feuille de route pour une meilleure résilience.
6. Évaluation de l'impact des prêts verts et des obligations climatiques sur les projets d'énergie durable en Tunisie.
7. Le rôle de la digitalisation dans le suivi des impacts ESG : Développement d'outils numériques adaptés au contexte tunisien.
8. L'innovation financière et son rôle dans l'atténuation des changements climatiques : Cas des banques tunisiennes.
9. Étude comparative des mécanismes de financement durable en Tunisie et dans d'autres pays en voie de développement.

✚ Les nouveaux métiers :

1. **Analyste ESG** : Évaluation des performances environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises et institutions.
2. **Gestionnaire de Portefeuille Vert** : Spécialisé dans les investissements respectant les critères de durabilité.

3. **Responsable de la Gouvernance Climatique** : Développement et gestion des stratégies pour intégrer les risques climatiques dans les décisions financières.
4. **Consultant en Finance Durable** : Conseil aux entreprises et institutions sur l'élaboration de politiques de finance responsable.
5. **Data Scientist en ESG** : Analyse des données pour évaluer l'impact environnemental et social des activités économiques.
6. **Expert en Taxonomie Durable** : Développement de systèmes de classification des activités économiques conformes aux standards internationaux.
7. **Responsable des Innovations Financières** : Conception de nouveaux produits tels que les prêts verts et les obligations climatiques.
8. **Auditeur en Finance Responsable** : Vérification des pratiques ESG et de leur conformité aux normes internationales.
9. **Coordinateur de Partenariats Internationaux** : Gestion des relations entre institutions financières locales et organisations internationales.
10. **Responsable de la Sensibilisation aux Enjeux Climatiques** : Formation et éducation des parties prenantes sur la finance durable.

d. Cérémonie de Signature de l'Accord pour l'Aménagement du Parc Ali Belahouene – El Mourouj

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable et l'amélioration du cadre de vie urbain, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a participé à la cérémonie de signature de l'accord relatif au projet d'aménagement du parc Ali Belahouene d'El Mourouj, dont les travaux ont été initiés au CBF en juillet 2024. Cette cérémonie a fait suite à plusieurs réunions, dont la dernière s'est tenue le vendredi 6 septembre 2024 à 14h, au siège du CBF. Lors de cette rencontre, les participants ont assisté à une présentation détaillée du projet par l'équipe de la GIZ, suivie d'échanges sur les aspects financiers et opérationnels du projet, permettant ainsi de clarifier les enjeux liés à sa mise en œuvre.



Étaient présents à cette cérémonie, le Gouverneur de Ben Arous, le Directeur Général de la STB Bank, le secrétaire général du Gouvernorat, le secrétaire général de la municipalité d'El Mourouj, la représentante du Conseil Bancaire et Financier, les représentants de la GIZ et d'autres cadres de la municipalité et de la banque, acteurs dans ce projet.

Un projet ambitieux pour un espace vert revitalisé

Porté par la commune d'El Mourouj et appuyé par le projet REMO/GIZ, ce projet vise à transformer le parc Ali Belahouene en un espace public dynamique, inclusif et durable, répondant aux besoins des habitants. L'initiative repose sur des principes clés tels que :

- ▶ La participation citoyenne, impliquant activement la communauté locale dans l'aménagement et la gestion du parc.
- ▶ La durabilité économique et écologique, garantissant la préservation de l'environnement et la pérennité des infrastructures.

Un soutien financier et institutionnel structurant

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement de la gouvernance locale et de modernisation des services municipaux, mandaté par le Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement (BMZ). Il bénéficie d'un appui financier de 130 000 € de la part de la GIZ et le reste de la STB Bank, facilitant ainsi sa mise en œuvre et assurant son impact à long terme.

Cette action s'insère dans la stratégie RSE de la banque et reflète son engagement sociétal et sa profonde conviction dans l'importance de l'appui des efforts de l'Etat pour l'amélioration des conditions du bien-être des citoyens.



Le rôle du CBF dans cette initiative

En participant à cette cérémonie, le CBF réaffirme son engagement en faveur des projets de développement territorial, soulignant l'importance des partenariats public-privé dans la réussite des initiatives locales. Cette action s'inscrit dans une dynamique plus large visant à renforcer l'attractivité des espaces urbains tout en favorisant une gestion responsable et durable des ressources publiques.

Le CBF continuera à soutenir les initiatives contribuant au développement socio-économique et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, en encourageant notamment l'implication du secteur financier dans des projets à fort impact territorial.

V. Le CBF, catalyseur de partenariats stratégiques pour une finance durable et inclusive

Seul, aucun acteur ne peut relever les défis de la transformation du secteur bancaire et financier. C'est pourquoi le Conseil Bancaire et Financier (CBF) mise sur des **partenariats stratégiques** pour accompagner cette évolution tout en maîtrisant les risques. En collaborant avec les institutions financières, les organisations internationales et les acteurs de la société civile, le CBF favorise une approche concertée visant à accélérer l'innovation, renforcer la résilience du secteur et garantir une finance plus inclusive et durable. Cette dynamique de coopération permet de mutualiser les expertises, d'optimiser les ressources et d'assurer une transition maîtrisée vers un modèle financier plus responsable et adapté aux enjeux actuels.

Pour réussir une transformation durable et inclusive du secteur bancaire et financier, il est essentiel de bâtir des partenariats solides entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, comme l'a préconisé la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement de 1992 à Rio de Janeiro.

Conscient de cet impératif, le Conseil Bancaire et Financier (CBF) a intensifié, ces deux dernières années, la conclusion de plusieurs conventions de partenariat et de coopération, mettant ainsi en place une dynamique accélérée pour accompagner la transition économique et environnementale tout en maîtrisant les risques financiers.

Date	Convention et partenariat	Objet	Photos
30 septembre 2024	Signature d'un Mémorandum d'Entente (MoU) entre CBF et AICS	Renforcer la coopération en matière de soutien aux investissements privés dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture durables en Tunisie, dans le cadre du programme de l'Union Européenne ADAPT	
25 juin 2024	Signature du Protocole d'accord entre CBF et PNUD	Renforcer le partenariat en faveur du financement du développement durable et des ambitions climatiques de la Tunisie	
13 juin 2024	Signature d'une convention cadre de partenariat et de collaboration entre CBF et ATVESOS, sous l'égide de la ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées	Engagement commun des deux parties envers le bien-être des enfants sans soutien familial et la promotion d'une société plus juste et inclusive.	
23 mai 2024	Signature d'une convention cadre triennale de partenariat stratégique entre CBF et WWF dans le cadre du lancement de la phase II du projet BIODEV 2030 Tunisie	Aligner les pratiques et les financements bancaires aux normes et standards internationaux et à intégrer des pratiques financières durables et réduit l'empreinte écologique dans les activités financières en incorporant les critères environnementaux dans la prise de décision et d'évaluation des risques lors de l'octroi de financement des projets d'investissement	
16 mars 2024	Signature de la convention cadre de partenariat entre CBF et ONAT à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artisanat et de l'habit traditionnel	Promouvoir et de développer davantage les produits artisanaux traditionnelles tunisiennes en mettant à la disposition des artisans des moyens de paiement électroniques afin de simplifier leurs transactions avec leurs clients et leurs fournisseurs.	

<p>12 mars 2024</p>	<p>Signature de la convention cadre de collaboration entre le CBF & l'ANME</p>	<p>Renforcer le rôle du secteur bancaire et financier dans la concrétisation de la Stratégie Nationale pour la Transition Énergétique et promouvoir des mécanismes et des solutions de financement favorisant la transition énergétique et la réduction des émissions de CO2.</p>	
<p>19 février</p>	<p>Signature de Mémoire d'Entente (MOU) entre le CBF et l'IFC</p>	<p>Accord de partenariat pour l'intégration des critères ESG dans le Secteur bancaire</p>	
<p>15 décem bre 2023</p>	<p>Signature de Mémoire d'Entente (MOU) entre le CBF et le Cabinet Deloitte</p>	<p>Entreprendre une analyse approfondie des tendances et perspectives du secteur bancaire et financier et donner une vue d'ensemble du secteur bancaire et financier et de fournir une vision prospective sur son évolution future au cours des prochaines années.</p>	
<p>03 novem bre 2023</p>	<p>Signature d'une convention de partenariat entre le CBF et le CRT « croissant rouge Tunisien »</p>	<p>Cette collaboration entre le CBF et le CRT souligne l'engagement du secteur bancaire et financier tunisien à collecter des fonds et distribution des aides afin de soutenir les causes humanitaires et répondre aux besoins urgents des populations en détresse à Gaza</p>	

Les partenariats durables ne se construisent pas par hasard ; ils résultent d'un engagement profond et d'une vision claire tournée vers l'impact et la responsabilité. Au CBF, cette dynamique s'inscrit dans notre ADN à travers une approche intégrée de la RSE, déployée aussi bien en interne qu'au sein de notre écosystème financier. Nous avançons avec la conviction que le changement ne se décrète pas, il se façonne par l'action, l'innovation et l'exemplarité. Notre engagement ne consiste pas seulement à suivre une voie tracée, mais à ouvrir de nouvelles perspectives pour un secteur bancaire et financier plus résilient, inclusif et durable.



FATEN LASSOUED

RESPONSABLE RSE ET POINT DE CONTACT

ADRESSE : 13, Rue Omar Ibn Kaddeh Montplaisir,

1073 Tunis

TÉLÉPHONE : (216) 70 147 343

FAX: (216) 71 903 846

E-MAIL : lassoued.faten@cbf.org.tn

Mars 2025